

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

PAYS loudunais

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227

Sommaire

PROJET DE TERRITOIRE
AMBITIONS ET MOYENS

A/ Des axes stratégiques et actions prioritaires pour la reconquête du territoire ..... p. 4

B/ L'organisation règlementaire, politique, technique et financière au service des ambitions du projet de territoire ..... p. 6

LA CONCRÉTISATION DES AMBITIONS
AVANCEMENT DES PROJETS

Booster l'attractivité économique du Pays Loudunais ..... p. 14

Bien-vivre en Pays Loudunais ..... p. 24

Être acteur de la transition écologique et énergétique ..... p. 39

Accompagner les mobilités à l'échelle du bassin de vie ..... p. 49

RESSOURCES ET MOYENS
LES ACTIVITÉS SUPPORT AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

A/ La gestion des ressources humaines ..... p. 52

B/ La gestion foncière et comptable ..... p. 54

C/ La gestion de la commande publique ..... p. 58

D/ La communication ..... p. 59

E/ La gestion des assemblées et affaires générales ..... p. 60

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 3/62

A/ DES AXES STRATÉGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA RECONQUÊTE DU TERRITOIRE

L'ambition de reconquête du territoire autour de la ruralité et de ses richesses, du centre-ville de Loudun *(à travers sa revitalisation mais également ses équipements et services utiles à l'ensemble du territoire)*, du développement des relations avec les territoires voisins et, plus largement la reconquête de la fierté locale s'articule autour de 5 grands axes politiques :

▶ Booster l'attractivité économique du Pays Loudunais

Le territoire se donne pour ambition de devenir un pôle d'attractivité économique reconnu, capable d'accueillir des entreprises innovantes, de créer des emplois de qualité et de dynamiser l'économie locale. Cette stratégie repose sur trois piliers complémentaires : l'accueil des entreprises et la création d'emplois, l'attractivité pour les jeunes et la transmission d'entreprises, et le développement d'une offre touristique attractive et différenciante.

Accueillir les entreprises, favoriser l'emploi

- **Pépinière d'entreprises** pour accompagner les créateurs et animer le réseau
- **Renouvellement** de l'offre foncière à vocation économique
- **Valorisation** des circuits courts agricoles

Attirer les jeunes, susciter des vocations

- **Coordination** des acteurs locaux pour l'accueil des talents sur le territoire.

Construire une nouvelle offre touristique

- **Stratégie touristique** œnotourisme, patrimoine et itinérance
- **Point d'accueil central** et promotion du territoire
- **Schéma de randonnée** et aménagement de la Dive
- **Valorisation patrimoine** néolithique et de pays

Actions prioritaires : la création d'une pépinière d'entreprises et la structuration de l'offre touristique sont identifiées comme leviers majeurs de transformation du territoire.

▶ Bien vivre en Pays Loudunais

La qualité de vie est au cœur de notre projet de territoire. Adapter l'offre culturelle et de loisirs, développer les services et équipements essentiels, rénover les logements, renforcer les services d'accueils des enfants et des jeunes et renforcer les dispositifs de santé et la cohésion sociale : autant d'actions concrètes pour faire du Pays Loudunais un territoire où il fait bon vivre, grandir, travailler et s'épanouir.

Renouveler les logements et les équipements

- **Revitaliser le centre ville de Loudun** – attractivités et habitat
- **Accompagner la rénovation de l'habitat** avec France Rénov', l'OPAH-RU et le Pacte

Adapter l'offre culturelle et de loisirs

- Définir un **Schéma de lecture publique**
- Déployer **l'enseignement artistique et musical**
- **Soutenir le tissu associatif**
- **Offrir des équipements sportifs et de loisirs** communautaires

Renforcer les services d'accueil aux familles et à la population

- **Harmonisation de l'offre et continuité éducative** sur les temps périscolaire et extrascolaire
- **Facilitation de l'accès aux services** par le Guichet unique des familles
- **Développement de l'animation locale** et socio-culturelle

Améliorer la santé des habitants et renforcer la cohésion sociale

- Une offre locative **(Maisons de santé communautaires)** pour l'accueil de professionnel de santé
- Déploiement d'un **contrat local de santé et d'un conseil local de santé mentale** (CLS et CLSM)

Ces quatre domaines sont indissociables : une offre culturelle riche et accessible et une offre de logements contribuent à l'attractivité du territoire et donc au maintien d'une population dynamique. Les services de santé et d'éducation de qualité permettent de retenir les familles et d'attirer de nouveaux habitants. Le tout forme un écosystème favorable au bien-être et à l'épanouissement de chacun.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 4/62

▶ Être acteur de la transition écologique et énergétique

La transition écologique et énergétique n'est pas une contrainte, mais une opportunité pour le Pays Loudunais de se positionner comme territoire innovant et responsable. Notre approche transversale conjugue sobriété foncière et environnement, mix énergétique et économie circulaire, pour construire un développement durable et résilient.

Sobriété foncière, aménagement et patrimoine naturel

- Engager un **Plan local d'urbanisme intercommunal** tenant compte de nos ressources et de nos besoins
- Gérer et valoriser la **biodiversité et les paysages**
- Mener des restaurations de **milieux naturels à enjeux patrimoniaux**
- Préserver les **milieux aquatiques**
- **Gérer durablement la forêt**

Encourager le mix énergétique et économiser

- **Sobriété et performance des bâtiments** publics
- **Zone d'Accélération EnR** pour développer les projets
- **Développer le PV** sur toitures, friches et délaissés fonciers
- **Grille d'évaluation** des projets d'énergie pour réguler et aider à la décision

Réduire les déchets et valoriser la ressource

- **Déploiement schéma de gestion des biodéchets**
- **Nouveau Plan Local de Prévention des Déchets** (PLPDMA)
- **Feuille de route de Gestion des déchets** pour répondre aux enjeux environnementaux (réduction des déchets, augmentation de la valorisation, optimisation de la collecte)

Ces trois axes sont interconnectés : la sobriété foncière limite l'artificialisation des sols, le mix énergétique réduit les émissions carbones, la valorisation des déchets devient une ressource et la préservation de l'environnement facilite l'adaptation à l'évolution du climat.
Ensemble, ils forment un socle solide pour inscrire le pays loudunais dans un avenir durable.

▶ Accompagner les mobilités à l'échelle du bassin de vie

Les mobilités constituent un enjeu central pour la cohésion territoriale et l'attractivité du Pays Loudunais.Notre ambition est de proposer des alternatives à la voiture individuelle, qui répondent aux besoins de proximité comme aux déplacements à plus longue distance.

Les mobilités adaptées

Un bouquet de solutions avec la Région

- Le **plan de mobilité locale avec contrat régional**
- Les **offres bus** de transport régional
- Des offres cumulées avec **Modalis** (train, bus, covoiturage)

Des solutions locales et décarbonées

- Un lieu où **s'informer** et réserver
- Un **transport à la demande** pour relier Loudun avec les autres communes
- Des solutions collaboratives avec le covoiturage, l'autopartage, le transport solidaire
- Le vélo pour les déplacements courts **avec le schéma cyclable**

Projet structurant : la mise en œuvre du plan mobilité au travers du Contrat Opérationnel de Mobilité (C.O.M.) avec la Région constitue un levier majeur de financement et d'accompagnement technique pour transformer notre offre de mobilités.

▶ Adapter la gouvernance et relations financières concertées avec les communes

Le Projet de territoire présente une orientation commune : adapter la gouvernance. Selon les besoins et les moyens de chaque commune, il s'agira de créer des services communs ou mutualisés pour assurer une qualité de service et un développement homogène du territoire. En corollaire, un pacte financier entre les communes et la CCPL permet d'établir des relations financières concertées dans un contexte de raréfaction de la ressource et de baisse des dotations de l'État.

Mutualiser les moyens entre collectivités

- **Proposer des services mutualisés aux communes** (secrétaires de mairie, ingénierie financière...)
- **Créer des services communs sur les fonctions support** (RH, finances, systèmes d'information, communication...)

Établir des relations financières concertées par le pacte financier

- **Solidarité et péréquation sur le territoire**
- **Accompagnement du développement du territoire** en trouvant de nouvelles marges de manœuvre
- **Optimisation des ressources** en maximisant le niveau des indicateurs financiers (Coefficient d'Intégration Fiscale-CIF)

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 5/62

B/ L'ORGANISATION RÈGLEMENTAIRE, POLITIQUE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE AU SERVICE DES AMBITIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

Pays Loudunais

45 COMMUNES *(et 7 associées)*

24 343 HABITANTS

(suivant données INSEE date de référence statistique 2023)

LES COMPÉTENCES

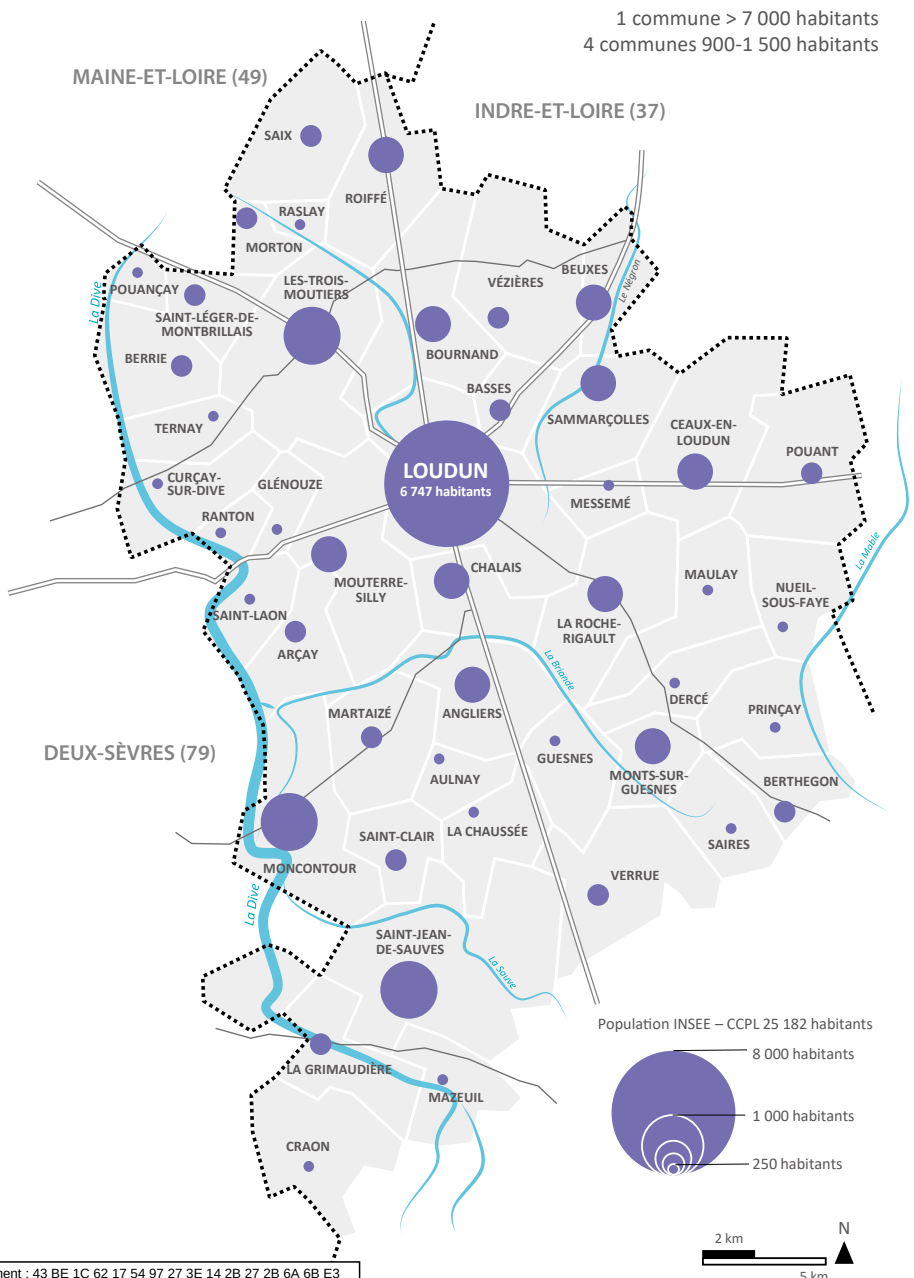
exercées par la Communauté de communes du Pays Loudunais

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal *(PLUI)*
- Développement économique et promotion touristique - Gestion de l'Office de tourisme
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Déchets
- Eau - Assainissement
- GEMAPI *(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)*

Compétences supplémentaires

- Protection et la mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Équipements scolaires, sportifs et culturels d'intérêts communautaires
- Politique de la ville
- Aménagement numérique
- Démographie médicale
- Construction, entretien et gestion d'équipements touristiques
- Actions touristiques
- Actions culturelles et vie associative
- Scolaire et périscolaire
- Petite enfance et soutien à la parentalité



© Communauté de communes du Pays du Loudunais – avril 2020
Sources des données : IGN – INSEE

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227

LA GOUVERNANCE

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE 2020-2026

Dialogue de proximité

Dialogue interne

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
4 fois/an mini

Projet de territoire, définition de l'économie des compétences menées sur le bloc communal…

Conférence des MAIRES

Bureau Communautaire

SCOT, PLUi, politique des mobilités, de l'habitat

Pacte financier et fiscal

Mutualisation des services

Commissions thématiques

Comités de pilotage ou groupes de travail opérationnels

Compétences déléguées par le Conseil Communautaire
1er niveau d'arbitrage politique
Prépare les ordres du jour du Conseil Communautaire

Comités de direction « technique »
DGS/secrétaires de mairie

Lieu d'information et d'échanges sur les dossiers communs, favorise les relations communes-EPCI au niveau administratif

Conseil d'exploitation tourisme

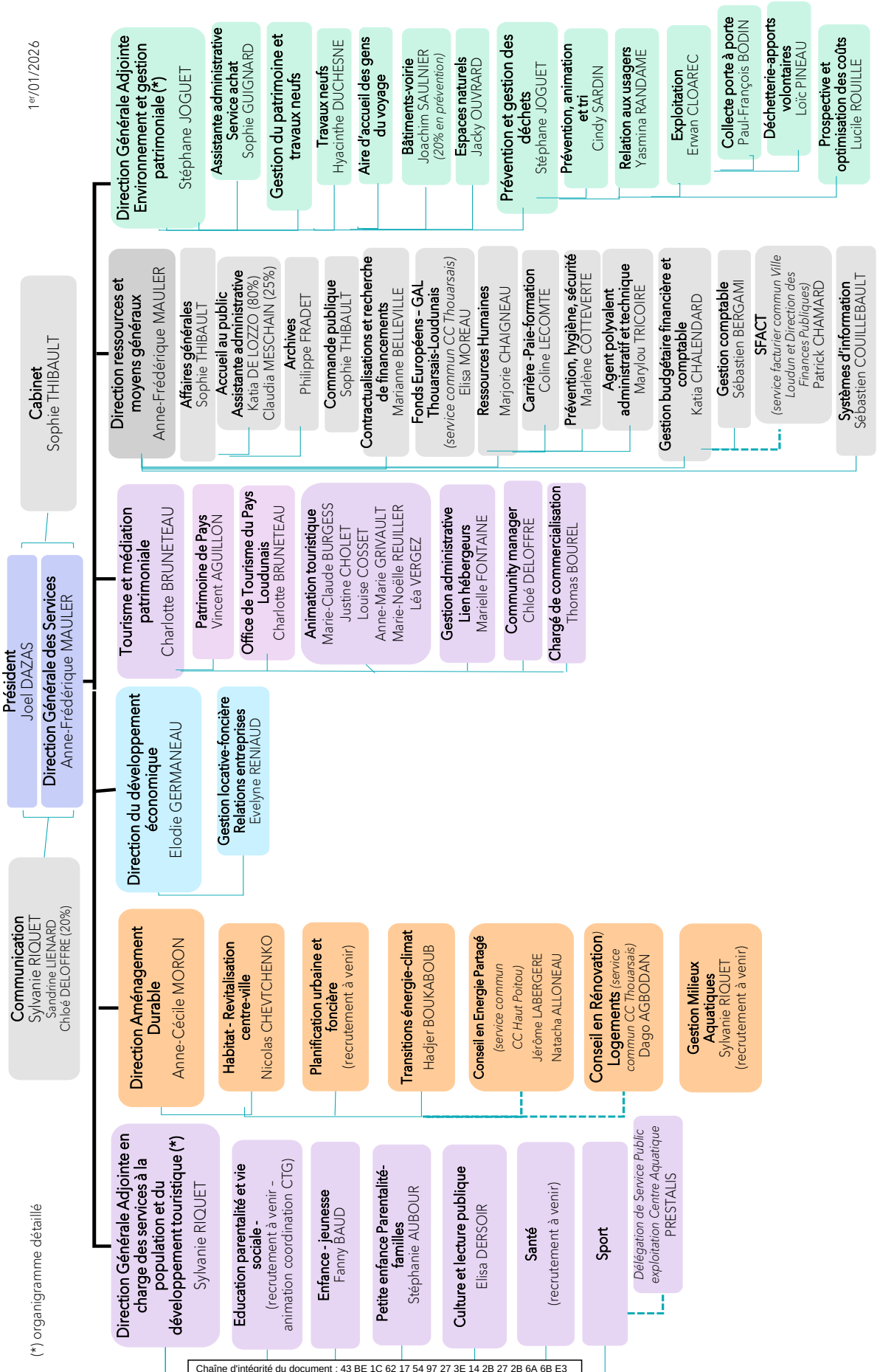
Services à la population et aux familles
Promotion et développement économique
Sports et coopération décentralisée
Culture et patrimoine
Santé et développement social
Aménagement du territoire
Environnement
Optimisation des ressources

LÉGENDE
- Fonction règlementaire
- Fonction stratégique
- Fonction opérationnelle

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 7/62

ORGANISATION DES SERVICES

Organigramme au 31 décembre 2025



Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 8/62

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

MOYENS HUMAINS

2 agents :

- **Chargée de Contractualisation et recherche de financements**
- **Chargée de mission « Fonds Européens » et animatrice du Groupe d'Action Locale du Thouarsais et du Loudunais** – poste mutualisé avec la Communauté de communes du Thouarsais.

MISSIONS DU SERVICE

Depuis septembre 2023, la Communauté de communes a créé un nouveau service d'ingénierie financière au profit des communes et de l'intercommunalité pour accompagner le développement des projets répondant aux priorités du projet de territoire.

- Piloter et suivre les politiques contractuelles avec l'État, la Région, le Département ainsi que le programme européen Développement Local par les Acteurs Locaux *(DLAL)* Thouarsais-Loudunais.
- Rechercher les subventions et financements, suivre et accompagner les 45 communes et la Communauté de communes au montage des plans de financement des projets.
- Développer et mobiliser un réseau avec les partenaires institutionnels et financiers pour subventionner les projets communautaires et communaux répondant aux enjeux du projet de territoire.

ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DES COMMUNES

79 % des opérations réalisées

par les communes ont été accompagnés par le service Ingénierie financière en 2025.

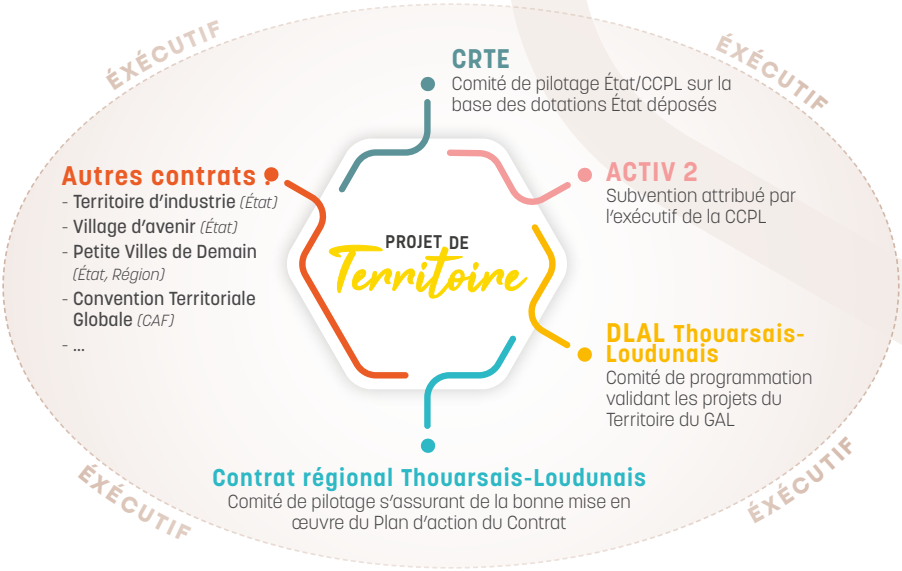
LA CONTRACTUALISATION
OBTENTION DE FINANCEMENTS

La Contractualisation, un outil facilitateur à l'obtention des financements et créateur de synergies pour le développement du Pays Loudunais.

La Communauté de communes du Pays Loudunais a signé une douzaine de contrats de financements avec différents partenaires *(Europe, Etat, Région, Département)* pour l'accompagner dans le développement de leurs projets économiques et écologiques.

Ces partenariats ont pour objet de faciliter l'obtention des aides financières des partenaires.

EN 2025, 81% DES PROJETS DU PAYS LOUDUNAIS SONT INTÉGRÉS DANS UN CONTRAT DE FINANCEMENT



LA CONTRACTUALISATION
OBTENTION DE FINANCEMENTS

Le 16 décembre 2025, Joël Dazas, Président de la Communauté de communes du Pays Loudunais, et Judicaële Ruby, Sous-préfète de l'arrondissement de Châtellerault, ont renouvelé leur coopération pour soutenir l'accélération de la Transition écologique du Pays Loudunais en signant l'avenant au Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE), conclu initialement en 2021.



Cette signature a également servi de levier pour mobiliser les élus autour d'une sensibilisation aux enjeux climatiques, afin de mieux intégrer les transitions dans la conception et la

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 9/62

LES FINANCEMENTS EN PAYS LOUDUNAIS EN 2024

Pour 2025, le territoire du Pays Loudunais a obtenu plus de 7 millions de subventions dont 3 millions d'euros pour la Communauté de communes du Pays Loudunais et 4 millions d'euros pour ses communes et ses groupements.

Ces subventions ont permis notamment de :

Bien vivre en Pays Loudunais

- **Aménagement urbain**
  - Aménagement de centres-bourgs *(Saix)*
- **Revitalisation de la ville centre**
  - Revitalisation du centre-ville de Loudun dont l'OPAH-RU *(CCPL)*
- **Commerces de proximité**
  - Acquisition de matériels pour la boulangerie *(D347) (Pouançay)*
  - Réfection de la toiture du restaurant le Jardin D'antan *(Bournand)*
- **Parcours éducatif « 0-11 ans »**
  - Déploiement de la politique enfance-jeunesse dont étude Enfance-jeunesse en vue de la prise de la compétence Action sociale d'intérêt communautaire *(CCPL)*
  - Aménagement, Entretien des écoles *(Communes)*
- **Garde individuelle et collective de la petite enfance**
  - Maison d'assistants maternels *(Bournand)*.
- **Animation locale et socio-culturelle et offres culturelles**
  - Création d'un stand de tir de 25/50m *(La Roche-Rigault)*
  - Festival du Livre Jeunesse en Pays Loudunais, Lecture Publique *(CCPL)*
- **Offre de soin**
  - Étude de faisabilité et la programmation pour des travaux d'adaptation et d'extension de la maison de santé des Trois-Moutiers *(CCPL)*

Booster l'attractivité économique et touristique

- **Accueil des entreprises - Emploi**
  - Pôle Entreprendre *(Pépinière et Centre d'Accueil des entreprises (CCPL)*
- **Tourisme et patrimoine**
  - Déploiement de la stratégie et de la marque touristique PL'S *(CCPL)*
  - Aménagement du parc de loisirs de l'Etang de Guesnes - Aire de jeu *(Guesnes)*

Participer à la transition écologique et énergétique

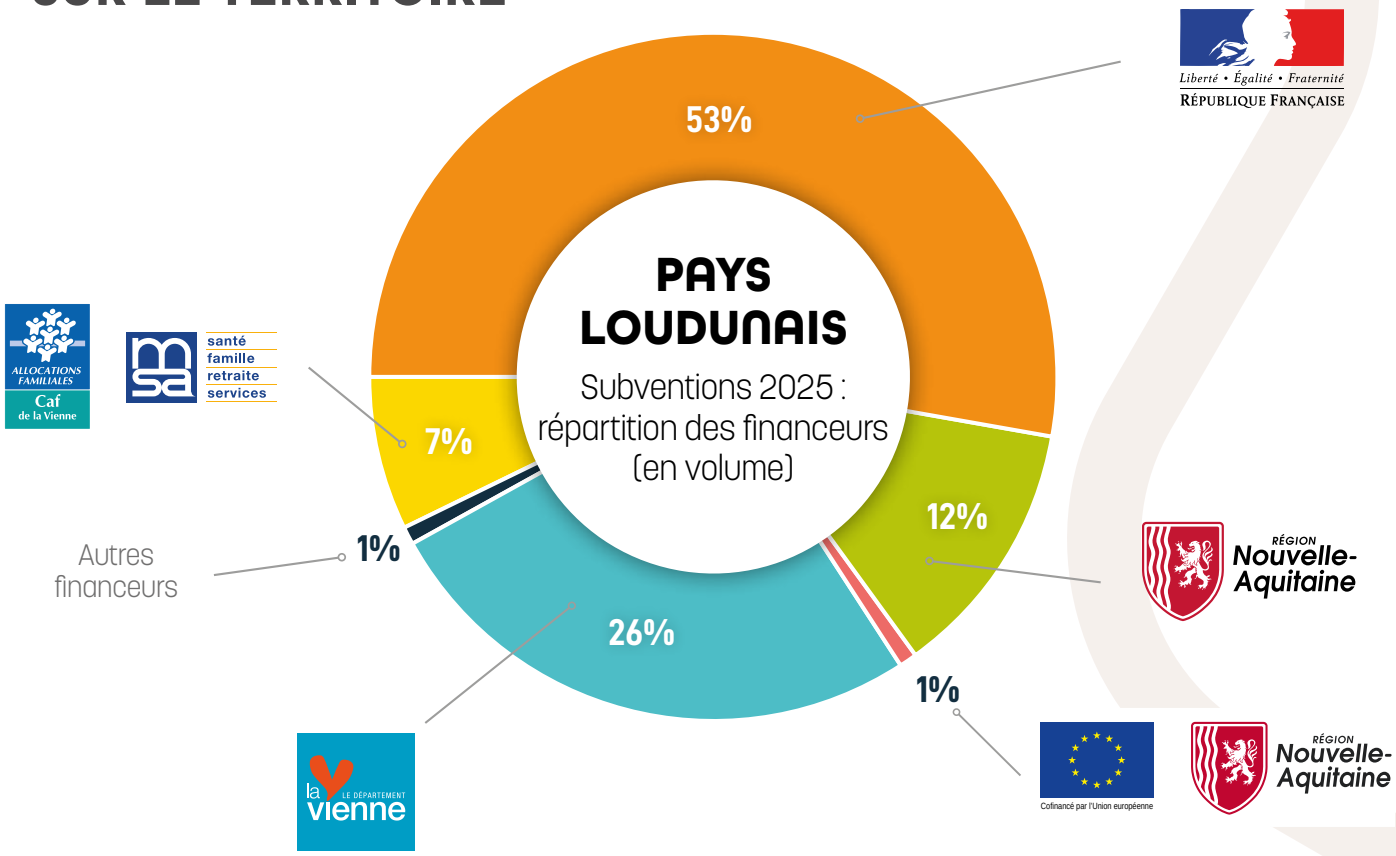
- **Sobriété et performance des bâtiments**
  - Service France Rénov, Travaux de sobriété énergétique des bâtiments communautaires *(CCPL)*
  - Rénovation énergétique de la salle Polyvalente Blériot *(Basses)*
- **Sobriété numérique**
  - Stratégie de transformation numérique de la Communauté de communes *(CCPL)*
- **Encourager la production d'énergies renouvelables, favoriser un « mix énergétique »**
  - Zones humides et reméandrage du Martiel,
  - Etude GEMAPI à l'échelle du bassin de la Dive *(CCPL)*
- **Usage d'une mobilité plus durable**
  - Décarbonation du parc de véhicule de la communauté de communes *(CCPL)*
  - Étude et investissements pour faire du Pays Loudunais un territoire cyclable *(CCPL)*

LES FINANCEURS

Cofinancé par l'Union européenne · Région Nouvelle-Aquitaine · République Française Liberté Égalité Fraternité · Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine Liberté Égalité Fraternité · Préfet de la Vienne Liberté Égalité Fraternité · France Nation Verte Agir · Mobiliser · Accélérer · Région Nouvelle-Aquitaine · la Vienne Le Département · ADEME Agence de la transition écologique · ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine · Allocations Familiales Caf de la Vienne · msa santé famille retraite services · Banque des Territoires Groupe Caisse des Dépôts · Syndicat Énergies Vienne · sofia · la culture avec la copie privée

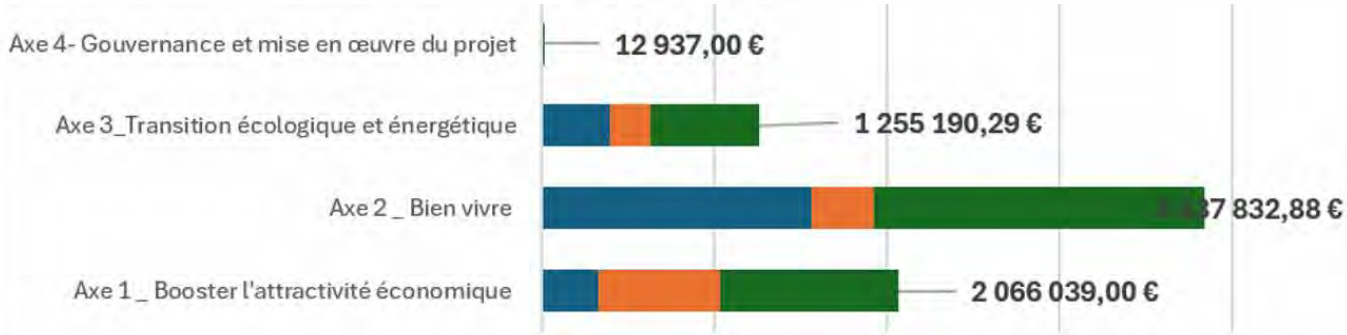
Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 10/62

RÉPARTITION DES FINANCEURS SUR LE TERRITOIRE



PAYS LOUDUNAIS : REPARTITION FINANCIERE DES SUBVENTIONS SELON LES AXES DU PROJET DE TERRITOIRE

(en valeur)



	Axe 1 _ Booster l'attractivité économique	Axe 2 _ Bien vivre	Axe 3_Transition écologique et énergétique	Axe 4- Gouvernance et mise en œuvre du projet
Communes	656 094,00 €	3 129 593,04 €	776 056,10 €	
CCPL	1 409 945,00 €	708 239,84 €	479 134,19 €	12 937,00 €
Pays Loudunais	2 066 039,00 €	3 837 832,88 €	1 255 190,29 €	12 937,00 €

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 11/62

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227

La concrétisation des ambitions

PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DES PROJETS

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 13/62

A/ BOOSTER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU PAYS LOUDUNAIS

ACCUEILLIR LES ENTREPRISES, FAVORISER L'EMPLOI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vice-président en charge de la promotion et du développement économique : Joël DAZAS

MOYENS HUMAINS

2 agents :

- **Directeur du service développement économique**
- **Responsable de service :** gestion immobilière des biens à caractère économique/relations réseaux entreprises, actions de développement économique, circuits courts.

MISSIONS DU SERVICE

Le service développement économique propose un accompagnement de proximité personnalisé et une offre adaptée de services :

Accueil des porteurs de projet

- Accompagnement au montage de projet et à la constitution des dossiers.
- Recherche de solution de financement.
- Mise en relation avec les partenaires.
- Prospection foncière et immobilière.

Animation économique

- Analyse du tissu économique.
- Promotion du territoire.
- Participation à des salons.
- Actions de communication.
- Animation du réseau, Club des entreprises.
- Suivi des actions en liens avec les circuits courts.

Gestion immobilière

- Parc locatif de bâtiments artisanaux et de bureaux.
- Ventes de terrains et bâtiments à vocation économique.
- Suivi des projets immobiliers de la CCPL : pépinière d'entreprises, réhabilitation du Centre d'accueil des entreprises et des ateliers relais.

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE

LE PÔLE ENTREPRENDRE DU PAYS LOUDUNAIS EN COURS DE CONSTRUCTION

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des actions engagées par la Communauté de communes du Pays Loudunais en faveur de l'entrepreneuriat et du développement économique local.

Parmi les projets structurants figure la refonte complète de la pépinière d'entreprises, à travers la réhabilitation du Centre d'Accueil des Entreprises *(CAE)* et la création de six ateliers de 150 m². Ce nouvel équipement a vocation à devenir un véritable lieu ressources pour les créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprises en phase de développement.

Cette opération a franchi une étape symbolique avec la cérémonie de pose de la première pierre, organisée le 25 octobre 2025. Cet événement a réuni les élus du territoire, les partenaires institutionnels, les financeurs ainsi que les entreprises impliquées dans le projet. Ce temps fort a permis de rappeler l'ambition portée par la Communauté de Communes du Pays Loudunais en faveur du développement économique et de l'accompagnement des entrepreneurs, tout en mettant en lumière la mobilisation collective autour de cet équipement structurant pour le territoire.



La future pépinière proposera une offre immobilière diversifiée répondant aux besoins des entreprises à différents stades de leur croissance : bureaux à louer, espace de coworking, salles de réunion et de conférence, ainsi que six ateliers destinés aux activités artisanales, industrielles ou de services nécessitant des surfaces de production ou de stockage.

Au-delà de la mise à disposition de locaux adaptés, la pépinière constituera un véritable dispositif d'accompagnement à la création et au développement d'entreprise. Les porteurs de projets pourront bénéficier d'un suivi personnalisé, d'un accès facilité à un réseau de partenaires et d'un environnement propice aux échanges et à la coopération. L'objectif est de favoriser la réussite et la pérennisation des entreprises en leur offrant les meilleures conditions de démarrage et de croissance.

Le budget prévisionnel de projet s'élève à 3 550 000€ *(hors maîtrise [illegible] primes de concours)*.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 14/62

TERRITOIRE D'INDUSTRIE LOUDUN-THOUARS

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS INDUSTRIELS

Labellisé dans le cadre du programme national Territoires d'Industrie, le territoire Loudun-Thouars bénéficie d'une démarche partenariale associant l'État, les intercommunalités, les entreprises et les acteurs de l'emploi et de la formation. Ce dispositif vise à soutenir le développement industriel, accompagner les entreprises dans leurs projets et répondre aux enjeux d'attractivité, de recrutement et de montée en compétences des salariés.

Sous l'impulsion de l'État et de Madame Ruby, Sous-Préfète de Châtellerault, plusieurs déjeuners d'échanges ont été organisés au cours de l'année 2025 avec les entreprises du territoire, les EPCI partenaires et les acteurs concernés. Ces rencontres ont permis d'aborder concrètement les problématiques de recrutement, les besoins en compétences, l'adaptation de l'offre de formation ainsi que les difficultés rencontrées par les industriels pour attirer de nouveaux talents. Ces temps de dialogue favorisent une meilleure connaissance des besoins des entreprises et contribuent à la construction de réponses adaptées à l'échelle du territoire.

Dans cette dynamique, la Communauté de Communes du Pays Loudunais a organisé en novembre 2025 **la Semaine de l'Industrie**. À cette occasion, six entreprises du territoire ont ouvert leurs portes au public afin de faire découvrir leurs activités, leurs savoir-faire et les opportunités professionnelles qu'elles offrent.



Réparties sur trois journées, ces visites ont accueilli une centaine de participants, composés de demandeurs d'emploi, de collégiens, de lycéens et d'autres publics en orientation. Cette action a permis de promouvoir les métiers industriels, souvent méconnus, tout en favorisant les échanges entre les entreprises, les acteurs de l'emploi, les organismes de formation et les publics concernés.





Le succès rencontré par cette première édition confirme l'intérêt de renforcer les actions de sensibilisation aux métiers industriels. La Semaine de l'Industrie a ainsi vocation à s'inscrire durablement dans le calendrier des actions du Territoire d'Industrie Loudun-Thouars et sera reconduite afin de contribuer à l'attractivité du secteur industriel et au développement de l'emploi local.

La Communauté de Communes du Pays Loudunais est également fortement impliquée dans les instances de concertation dédiées à l'emploi. Sous la présidence de M. DAZAS, le service Développement économique siège au Comité Local pour l'Emploi *(CLPE)* de Loudun-Châtellerault. Cette instance réunit les services de l'État, les collectivités, France Travail, les organismes de formation, les acteurs de l'insertion et du développement économique afin de coordonner les actions en faveur de l'emploi, d'anticiper les besoins des entreprises et de favoriser

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 15/62

LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

UN TERRITOIRE ENTREPRENEURIAL DYNAMIQUE ET ACCOMPAGNÉ

Le Pays Loudunais compte 3 380 entreprises, témoignant de la richesse et de la diversité de son tissu économique. En 2025, 306 nouvelles entreprises ont été créées sur le territoire, confirmant son attractivité et le dynamisme de l'initiative entrepreneuriale locale.

Parmi ces créations, les entreprises individuelles, y compris les micro-entreprises, représentent près de 67 % des immatriculations, tandis que les sociétés *(SARL, SAS et autres formes juridiques)* constituent 28 % des créations. Cette répartition illustre à la fois la vitalité de l'entrepreneuriat individuel.

Afin de soutenir cette dynamique, la Communauté de Communes du Pays Loudunais poursuit son engagement aux côtés des entreprises et des partenaires du développement économique. Elle a notamment participé au Forum Emploi de Loudun organisé le 30 septembre 2025 par la Mission Locale et France Travail, favorisant la mise en relation entre recruteurs, demandeurs d'emploi et acteurs de l'accompagnement.

Soutien aux entreprises en 2025 :

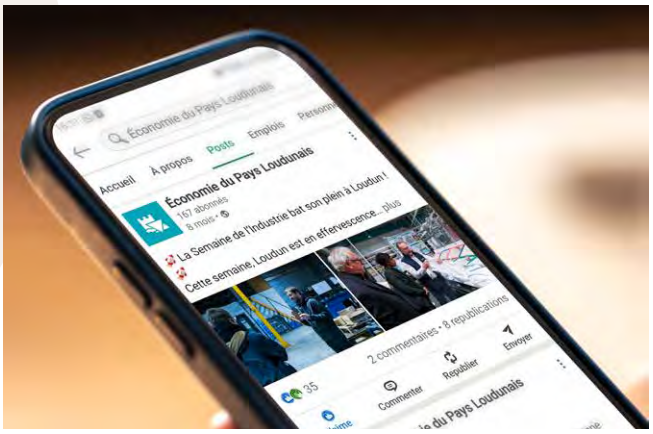
INITIATIVE VIENNE	
Prêt 0%	**Sub'Emploi**
2 dossiers 1 PH et 1 PHS	6 dossiers
8 500 €	8 000 €
AIDES RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (SRDEII)	
Transformation numérique	**Formation des salariés**
1 dossier financé	1 dossier subventionné
40 125 €	46 000 €
Dispositif d'aide aux TPE - CCPL	
2 entreprises soutenues	
8 755 €	

En 2025, 15 dossiers ont été soutenus, pour un montant total attribué de 292 370 €.

MIEUX INFORMER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Parallèlement, la communauté de communes poursuit le développement de son réseau de partenaires afin d'accompagner efficacement les entreprises dans leurs recherches de financements, de dispositifs d'aide ou de solutions adaptées à leurs besoins. Ce travail d'animation de l'écosystème entrepreneurial permet de renforcer les liens entre les différents acteurs économiques et de faciliter l'accès à l'information.

Dans cette même logique de proximité et de diffusion de l'information économique, deux pages dédiées au développement économique ont été créées sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn. Ces outils de communication constituent désormais des relais d'information privilégiés permettant de valoriser les entreprises du territoire, de diffuser les actualités économiques, les appels à projets, les dispositifs d'aide et les événements professionnels, tout en renforçant la visibilité des actions menées par la collectivité en faveur du développement économique.

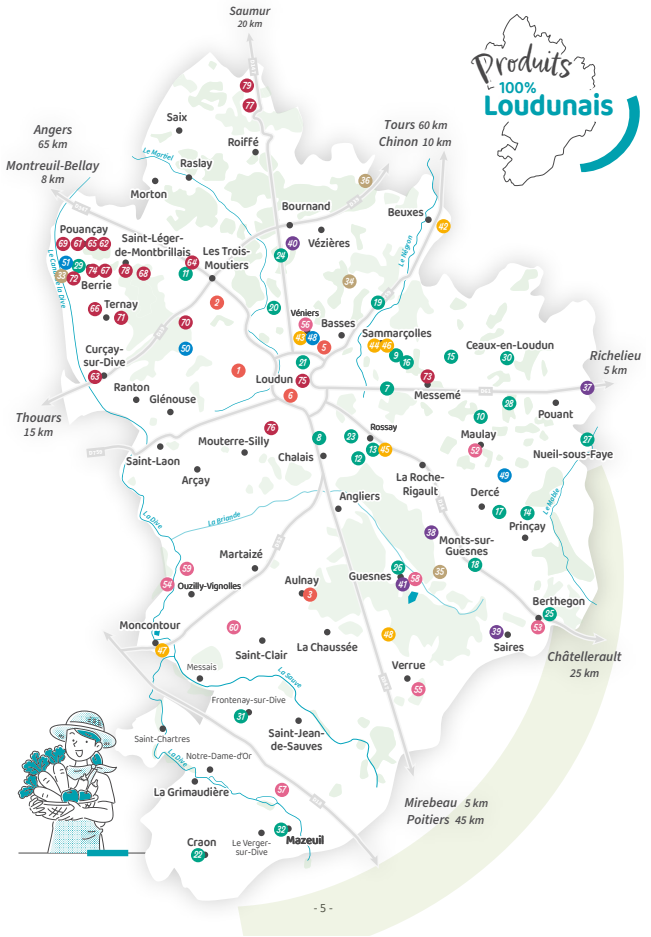


SOUTENIR ET VALORISER L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE

L'agriculture constitue un pilier majeur de l'économie du Pays Loudunais et participe pleinement à l'identité ainsi qu'à l'attractivité du territoire. Consciente des enjeux auxquels est confronté le monde agricole – renouvellement des générations, adaptation au changement climatique, évolution des modes de consommation et recherche de valeur ajoutée – la Communauté de communes du Pays Loudunais poursuit son engagement aux côtés des exploitants et des partenaires du secteur.

Au cours de l'année 2025, la collectivité a maintenu un dialogue régulier avec les représentants de la profession agricole, les chambres consulaires, les organismes de développement et les acteurs institutionnels afin d'identifier les besoins du territoire et de favoriser l'émergence de projets structurants.

La CCPL accompagne également les initiatives visant à développer les circuits courts et les filières de proximité. Dans cette optique, **un guide des producteurs** en circuits courts du Pays Loudunais a été réfléchi et la démarche entamée afin de valoriser les exploitations locales et de faciliter la mise en relation entre producteurs et consommateurs. Cet outil contribuera à promouvoir les savoir-faire agricoles locaux tout en encourageant une consommation de proximité.



Par ailleurs, dans le cadre de l'Appel à Projet Alimentaire Territorial, un prestataire a été retenu afin d'**accompagner la structuration d'un collectif fermier** sur le territoire. Cette démarche vise à renforcer la coopération entre producteurs et à développer de nouveaux débouchés locaux. En complément, le réseau RESALIS poursuit son intervention sur le territoire en travaillant au maillage départemental des acteurs et à l'amélioration des solutions logistiques nécessaires au développement des circuits alimentaires de proximité.

À travers ces différentes actions, la Communauté de communes affirme sa volonté de soutenir une agriculture dynamique, créatrice de valeur, ancrée dans son territoire et capable de répondre aux attentes des consommateurs comme aux défis de demain.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 16/62



LES ZONES D'ACTIVITÉS ET LA ZI DU VIENNOPÔLE

La Communauté de communes est propriétaire de fonciers viabilisés sur 4 zones artisanales et 1 zone industrielle. La collectivité propose une offre immobilière de location et de vente sur les zones d'activités économiques afin de répondre aux demandes d'installation des entreprises sur le territoire.

Le tarif de vente pour toutes les zones d'activités du territoire est de 5 euros HT/ m².

LES DISPONIBILITÉS FONCIÈRES

LOUDUN
Zone Industrielle du Viennopôle

Terrains viabilisés :
- 4 ha à vendre

Téléport 6
- 26 espaces de 14 à 125 m² loués à l'année *(entreprises, associations, administrations)* + la CCPL
- 3 salles de réunion et 3 bureaux en location en temps partagé

LES TROIS-MOUTIERS
Zone artisanale de Montcailleau

5 terrains viabilisés :
- Surface totale de 11 125 m² à vendre

POUANT
Zone artisanale

Se rapprocher de la commune de Pouant

MONTS-SUR-GUESNES
Zones artisanales des Artisans et du Gateuil

Bâtiments artisanaux :
- 1 bâtiment de 90 m² à louer

Terrains viabilisés :
- Surface totale de 4 443 m² à vendre

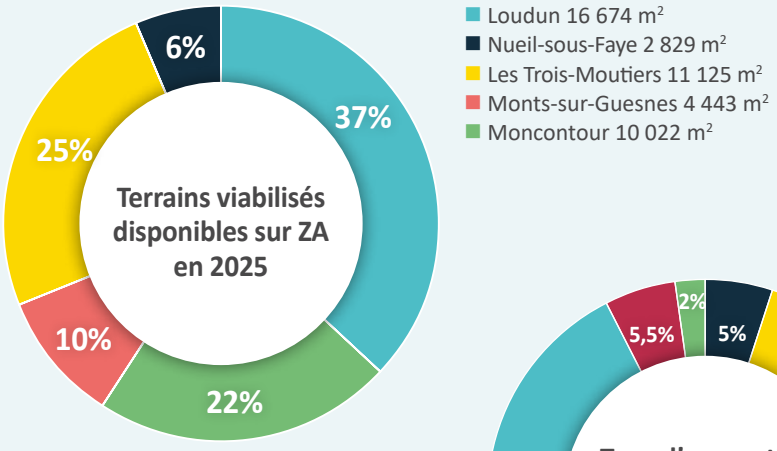
MONCONTOUR
Zone artisanale des Champs Bridard

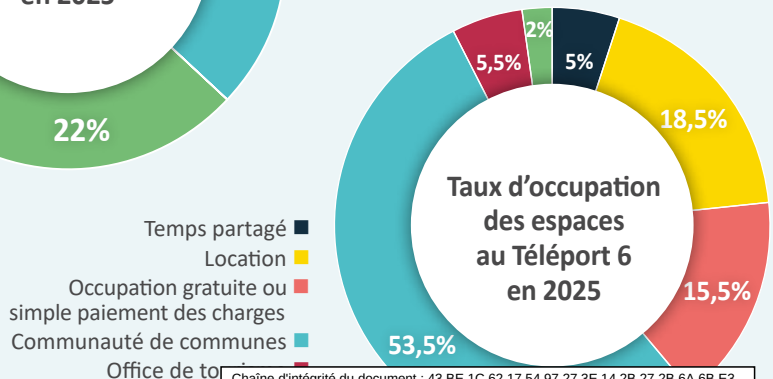
4 terrains viabilisés :
- Surface totale de 10 022 m² à vendre

BOURNAND
Zone artisanale La Bénière

Terrains :
- 7 127 m² à vendre

FOCUS L'OCCUPATION DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE DE LA CCPL





Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 17/62

CHIFFRES CLÉS
de l'emploi en Pays Loudunais

4 198
SALARIÉS EN 2025
-1,9% sur 1 an
(hors agriculture, administration publique, éducation marchande et salariés à domicile employés par un partiulier).

14 186
RECRUTEMENTS EN 2025
dont 29,2% en intérim

Types de recrutements sur le territoire en 2025 :

Agriculture	1 438	-4,7%
Industrie	276	+26,6%
Construction	111	-2,6%
Commerce	414	-3,0%
Services	7 804	+11,2%

EMPLOI

6,9% DE CHÔMAGE *(+0,3% sur 1 an)*
Taux national en déc. 2025 : 7,9%

En 2025, le pays loudunais affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale de 1%. Les effectifs salariés sont en légère baisse par rapport à 2024.

Il est à noter une augmentation des recrutements dans les secteurs de l'industrie et des services.

Source Observatoire de l'emploi France travail

CONSTRUIRE ET AFFIRMER UNE NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

OFFICE DE TOURISME

Vice-présidente en charge de la promotion et du développement touristique : Sylvie BARILLOT

MOYENS HUMAINS

10 agents :

En 2025, l'équipe permanente de l'Office de tourisme est stable.

MISSIONS DU SERVICE

Assurer la promotion du territoire

- Connaître l'offre touristique du territoire et des alentours
- Participer à des salons touristiques et évenementiels
- Mener des actions de communication

Assurer l'accueil des clients

- Accueil personnalisé et conseil en séjour adapté
- Inciter le client à rester sur le territoire

Animer le réseau des socio-professionels

- Mettre en place une relation avec chaque prestataire touristique
- Proposer des services d'accompagnement

Développer l'offre touristique

- Développer les partenariats *(CD86, Région, Territoires voisins...)*
- Travailler avec les prestataires en ateliers thématiques
- Développer les animations

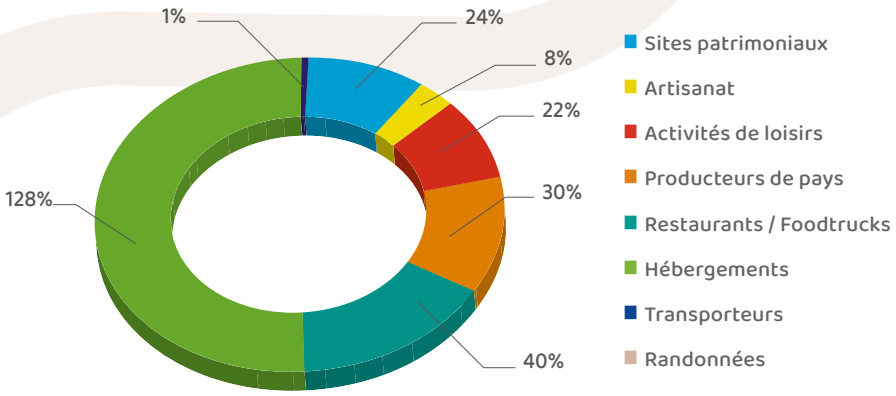
Diversifier l'offre touristique en créant des sentiers aménagés

- Route touristique du vignoble
- Sentiers randonnée
- Sentiers découvertes

Commercialiser l'offre

- Développer le service billetterie en ligne
- Créer des séjours groupe et les vendre
- Faire le suivi des ventes de prestation

L'OFFRE TOURISTIQUE EN LOUDUNAIS



253 **prestataires touristiques** en 2025 contre 251 en 2024.

33% de l'offre est représentée par les **sorties** *(sites touristiques, activités, producteurs et artisanat)*. En baisse de 12 points par rapport à 2024.

50,5% de l'offre touristique sur le Loudunais est composée d'**hébergements** ce qui est également en augmentation par rapport à 2024 *(+3 points)*.

INDICATEURS TOURISTIQUES

L'année 2025 est marquée par une baisse des fréquentations dans notre région. Le mois d'août a été meilleur que juillet. Cependant, le secteur du tourisme doit s'adapter aux épisodes de canicule, aux dépenses des touristes en baisse, aux réservations de dernières minutes pour palier à la demande des visiteurs.

Le Loudunais a accueilli 18% de clientèle en moins sur son territoire, soit 893 051 personnes. Ce qui s'explique en partie par la baisse des nuitées constatées sur la période estivale. À contrario, on observe une hausse des fréquentations des animations proposées avec +24,8% et + 28,7% pour les visites guidées du territoire.



Contrairement à l'an passé, les activités extérieures progressent entre 20 et 78% pour les accueils hors les murs et les parcours Tèrra Aventura. En effet, cette année 2025, le territoire a accueilli un 6e parcours à Monts-sur-Guesnes pour une durée de 2 mois.

Le profil de clientèle reste le même avec 76% de clientèle de proximité dont 81% de la Vienne. La proportionnalité d'habitants du territoire a bondi de 20 points par rapport à 2024.

Les principales demandes restent les activités de loisirs, culture et patrimoine ainsi que la randonnée quel que soit le canal utilisé *(Office de Tourisme, application, borne...)*.

On peut conclure que les habitants du territoire sont peu partis en vacances et ont profité des animations en local afin d'alléger le porte-monnaie des dépenses au vu de la situation politique actuelle.

Cette augmentation s'explique par la diversité de l'offre boutique [illegible]ouveaux livres locaux en 2023.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 18/62

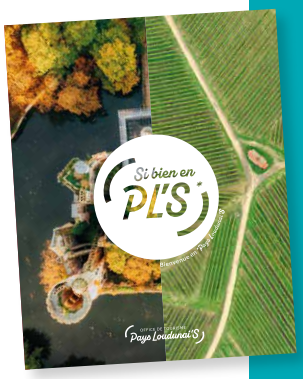
1 084 604 **NUITÉES** en 2025
(dont 994 757 nuitées au Center Parcs)

+16,9% par rapport à 2024

En 2025, l'Office de tourisme du Pays Loudunais a accompagné les hébergeurs dans la qualification de leur offre :

- Le nombre d'adhésions en 2025 : 23
- Le nombre d'accompagnements en 2025 :
  - 2 packs photos
  - 1 pack vidéos
  - 2 numériques *(VIT, google mybusiness, canva, facebook)*
  - 21 projets d'hébergements personnalisés
  - 8 classements hébergements touristiques
  - 3 nouveaux « Accueil Vélo » + 1 renouvellement

22 **DATES D'ANIMATIONS** *(Secrets de Pays, le programme de visites, Invitations des vignerons, VVR et JEP)* contre 20 en 2024, sans compter les visites guidées individuelles et groupes : 1 438 personnes ont participé aux visites proposées par l'OT *(donjon de Moncontour, Tour Carrée de Loudun)* et 4 groupes en voyage organisé : une nouveauté 2025 !



1 734,50€ DE RECETTES
pour la boutique

18 295€ DE RECETTES
pour la billetterie

La commercialisation de l'Office de tourisme a été revue en 2025 avec l'arrivée d'une billetterie en ligne qui permet de vendre les billets d'entrées des sites du territoire et ceux des partenaires des territoires limitrophes.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
LES PRINCAUX PROJETS

Depuis la validation de la stratégie touristique globale en juillet 2023, le travail de l'équipe de l'Office de tourisme se décline autour des 4 axes :

1. Construire et développer l'offre d'activités autour des 3 atouts majeurs du Loudunais qui en font son ADN à savoir :
   a. Le patrimoine castral
   b. L'œnotourisme
   c. L'offre de nature : randonnées, grandes itinérances
2. Organiser, structurer, professionnaliser l'offre et les acteurs.
3. Impliquer la population et les acteurs locaux.
4. Rendre plus visible le territoire : promotion, communication.

Les principaux projets 2025

• Modernisation des sentiers du Pé de Jojo et des lavoirs

Le sentier du Pé de Jojo a été inauguré le mercredi 30 avril 2025. L'interprétation du « Pé de Jojo » a été retravaillée afin de lui apporter de la modernité. Des panneaux ludiques et sensoriels utilisant l'ouïe, la vue, l'odorat et le toucher jalonneront le sentier. Ils relatent les espèces ornithologiques et floristiques présentes sur les lieux et abordent l'histoire du sentier que nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir.

• Projet d'aménagement touristique durable de la Dive

En 2025, la 1ère édition de « Dive'rtissez-vous ! » a eu lieu le 15 juin dernier à Curçay-sur-Dive. Ce moment festif autour du cours d'eau a permis de rassembler plus 500 personnes. Tout au long de la journée, on pouvait retrouver un marché de producteurs et artisans, des conférences sur la populiculture, des balades à vélo ou à pied le long du canal, des balades à poney. Le tout dans une ambiance guinguette avec concerts, foodt

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 19/62

LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS

1 lancement de saison
4 conseils d'exploitation
2 éductours
1 apéro des pros

COMMUNICATION

5 000 **guides** touristiques

1 000 **dépliants** des Journées Européennes du Patrimoine

2 000 **dépliants** PL'Secrets

2 000 **dépliants** PL'Sortie

CAMPAGNE MÉDIAS

Avec la nouvelle marque de Destination « Si bien en PL'S », l'Office de tourisme a décliné sa première campagne média avec :

Spot de 10 secondes diffusé toutes les 45 secondes dans les centres commerciaux situés à moins de 2 heures du territoire.
- **Période :** du 28 juin au 22 août
- **Objectif :** faire connaître la marque de territoire dans les villes ciblées
- **Retombées :** 563 200 diffusions.

Spot de 30 secondes diffusé en en amont des vidéos YouTube :
- **Période :** de mi-octobre à mi-novembre. Du lundi au vendredi de 6h30 à 9h30, de 11h30 à 14h30 et de 16h30 à 22h30. Le samedi et le dimanche de 8h à 22h.
- **Objectif :** donner envie de venir pendant les vacances de la Toussaint et de Noël.
- **Retombées :** environ 160 000 personnes.

1 131 268 VISITEURS

- **994 757** visiteurs au **Center Parcs**
- **51 616** visiteurs pour le **patrimoine castral**
- **34 198** joueurs **Tèrra Aventura**
- **29 808** visiteurs autres *(loisirs, producteurs...)*

• Intégration du Pays Loudunais dans la labellisation « Vignobles et Découverte – Anjou Saumur »

Le 8 juillet 2025, Atout France a validé la candidature d'Anjou Tourisme pour renouveler le label « Vignobles et découvertes » pour 3 ans en intégrant le Loudunais et le Thouarsais.

La marque distingue les destinations proposant une offre complète, correspondant à une pratique de court séjour, pertinente sur la thématique du vignoble, et de qualité. Les candidats doivent assembler de l'hébergement, de la restauration, des activités de découverte des caves, des visites de sites culturels, des découvertes d'espaces naturels, de savoir-faire locaux, des activités de loisirs, des événements, des structures réceptives répondant aux exigences du règlement d'usage et engagés dans la démarche.

La marque vise ainsi à développer la mise en réseau, favoriser l'émergence et la valorisation de produits qualifiés en cohérence avec les nouvelles attentes et pratiques des clientèles touristiques sensibles à l'œnotourisme.

> Aujourd'hui en Loudunais 2 caves sont labellisées : Domaine du Grand Clos et la Forteresse de Berrye.

• Écriture du Schéma de la randonnée du Pays Loudunais

L'étude a permis de :

- Hiérarchiser les 20 parcours pédestres du territoire avec la fourniture d'une grille de critères, permettant l'accompagnement individuel des parcours. Les parcours ayant moins de 14 points feront l'objet d'un accompagnement pour être conforme aux critères de qualités de la promotion des sentiers du territoire.
- Créer 10 boucles vélos avec la promotion de 7 d'entre elles sur l'application touristique.

• Changement de statuts de l'office de tourisme et la stratégie de commercialisation :

Depuis le 1er janvier 2025, l'OTPL est sous statuts SPIC « Service Public Industriel et Commercial ». L'OTPL a ainsi pu demander son numéro d'immatriculation au registre des agences de voyage auprès d'Atout France.

Ainsi, depuis début juin, le service a contractualisé avec plusieurs prestataires afin de constituer des séjours groupes et scolaires. Les brochures sont finalisées et la conquête de la clientèle va débuter dès janvier 2026 avec notre présence sur plusieurs salons dédiés.

De plus, depuis le 11 juillet, l'OTPL a une boutique en ligne avec plusieurs offres de billets. 2 246 billets ont été vendus pour un chiffre d'affaires de 16 656€.

• Schéma départemental des hébergements marchands

Le Département de la Vienne souhaite disposer d'un schéma départemental des hébergements touristiques marchands pour la période 2026–2028, conformément au Schéma Départemental du Tourisme 2023–2028.

Cette démarche vise à structurer une stratégie globale et opérationnelle autour de l'hébergement marchand en se basant sur :

- Les besoins et attentes des clientèles cibles,
- L'état du parc existant et ses performances,
- Les enjeux territoriaux : écologie, itinérance, positionnement familial et ludique.

Les conclusions de ce schéma serviront d'appui aux collectivités, EPCI, investisseurs et porteurs de projets.

• Concours ambassadeurs du Loudunais #2

Pour la 2de année l'Office de tourisme a organisé un concours photos sur le réseau « Instagram » sur le thème « Itinérance », malheureusement il n'y a pas eu de participants au concours cette année.

• Accueil des nouveaux habitants

Le 10 octobre 2025 était la date du premier rendez-vous pour les nouveaux habitants afin de découvrir Loudun. Malheureusement, il n'y a eu qu'un inscrit et la soirée a dû être annulée.

• Accompagnement de l'Office de tourisme par l'agence de communication Com' Together

- Lancement de la marque de destination :

L'Office de tourisme du Pays Loudunais a lancé sa marque de destination « Si bien en PL'S* ».

Elle a été travaillée en étroite collaboration avec l'agence de communication « Com'Together » missionnée par la Communauté de communes du Pays Loudunais, co-financée par l'Europe. L'objectif est d'interpeler et de surprendre les futures clientèles et d'être reconnue comme une destination touristique fois apaisante avec un effet « waouh ! ». Cette marque se décline sur l'ensemble des supports de communication. Un magazine de la destination édité pour deux ans met l'accent sur les émotions pour ressentir chaque catégorie qui le compose... PL'S représente le Pays Loudunais et la pluralité de ses atouts : savoureux, sensationnel, secret, souverain... C'est une marque de destination mémorisable, déroutante, humoristique et qui interpelle ! Elle ne nous laisse pas en PLS !



- Campagne de communication Citiz :

Diffusion d'un spot de 10 secondes toutes les 45 secondes.
Période : du 28/06/2025 au 22/08/2025.
Objectif : Faire connaître la marque de territoire dans les villes comme Nantes, Angoulême, La Rochelle.
Retombées : 563 200 spots.

- Vidéo Pré-roll youtube :

Diffusion d'un spot de 30 secondes diffusée en amont des vidéos youtube : du lundi au vendredi : 6h30-9h30 + 11h30-14h30 + 16h30-22h30 / Samedi dimanche : 8h-22h.

Période : mi-octobre à mi-novembre 2025.

Objectif : donner envie de venir pendant les vacances de la Toussaint et de Noël.

Retombées : environ 160 000 personnes.

- Refonte du site internet :

Objectif : séduire le client, lui donner envie de venir découvrir le territoire.

Mise en ligne : au plus tard le 15 décembre 2025.

Coût investissement : 30 000€ HT.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 20/62

LES PERSPECTIVES 2026

- **Le projet de développement de la Dive**
  Dive'rtissez-vous ! 2026 aura lieu le 6 juin à Saint-Jouin de Marnes. Pour rappel, c'est un projet qui est porté par 3 EPCI : Les communautés de communes du Thouarsais et Loudunais et l'agglomération de Saumur Val de Loire.
  En 2026, a été mandaté 2 cabinets : L'agence Com' Together pour définir une identité visuelle et le bureau d'étude Trace TPI pour travailler sur le jalonnement et l'aménagement des sites du pont de la Reine Blanche à Curçay et le Moulin de Baffou à Brézé.
- **L'aménagement du site néolithique de Chante-Brault IV** avec une ouverture au public prévue pour l'automne. Le site proposera une déambulation ludique à destination de tout public pour appréhender l'histoire du Néolithique, mais également découvrir les travaux réalisés, les fouilles qui ont eu lieu par le CNRS de Toulouse…
- **La déclinaison du schéma de randonnée** avec l'accompagnement des communes pour retravailler les parcours existants notamment.
- **La réhabilitation du sentier des lavoirs à Moncontour** *(en cours de finalisation)*.
- **La mise en place d'un fonds de concours tourisme** à destination des communes avec une enveloppe allouée.
- **Participation à des salons promotionnels** comme les salons CSE de Tours, Angers et Poitiers et le salon grand public autour de la Gastronomie à Poitiers à l'automne.
- **Réflexion en 2026 sur l'offre de séjours** à destination des individuels.
- **Calendrier d'animations riche** avec des visites guidées, les invitations des vignerons, le retour de VVR à Pouançay le 29 août ou encore la Foire Expo de Loudun, une exposition campanaire à Sainte-Croix…
- **Poursuite de l'accompagnement de l'Office de tourisme par l'agence de communication Com' Together**
  En 2026, nous allons de nouveau déployer une stratégie média avec une campagne d'affichage dans les centres commerciaux à 2h de Loudun et également une campagne radio.
- **Projet de l'Office de tourisme Nouvelle-Génération**
  le projet se poursuit avec l'accord en fin d'année 2025 de la SEMPAT 86 pour intégrer l'OT dans les locaux commerciaux de l'îlot des Marchands. Le bâtiment est en cours de démolition.



Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 21/62

VALORISATION PATRIMONIALE

Vice-président en charge de la gestion et valorisation des déchets, des ressources en eau et du patrimoine forestier : Frédéric MIGNON

MOYENS HUMAINS

1 agent :

- **Animateur patrimoine**

MISSIONS DU SERVICE

Sauvegarder et valoriser les patrimoines de pays et naturel

- NéOdyssée patrimoine néolithique
- Odyssée blanche – mise en valeur des sources.

Améliorer le cadre de vie, renforcer la biodiversité

- Odyssée verte : plan ARBRES 86
- Création de conservatoires fruitiers – banques végétales.

Gestion forestière

- Gestion de 140 hectares appartenant à la CCPL. Gestion ONF vente de bois de chauffage – accueil du public et préservation de la biodiversité.

Inventaires patrimoniaux et édition

- Promotion du patrimoine par le biais d'éditions et d'inventaires.

PATRIMOINE NÉOLITHIQUE

Accompagnement des projets scientifiques menés par les archéologues

- Entretien des 12 sites mégalithiques par les agents du service des espaces naturels.
- Rédaction des bilans PCR 2025 - coordination de l'axe 5 - inventaire et mise en valeur des collections et des sites dans le cadre du PCR de Vincent Ard *(CNRS Toulouse)* ; travail sur l'inventaire des haches polies avec Mickaël Guiavar'ch.

Médiation et mise en valeur

- Valorisation du site mégalithique de Saint-Laon – la restauration et la mise en sécurité du dolmen de Chante-Brault IV ont été finalisés et un groupe de travail a été constitué en fin d'année pour le programme de valorisation du monument. L'opération mise en valeur est lancée pour 2025-2026 en lien avec le service Tourisme : le but est l'aménagement touristique du dolmen pour une ouverture au printemps 2026.
- Participation en octobre aux Fêtes Néodyssée à Cognac : organisation et animation d'un stand avec l'Offices de tourisme de Loudun. Faible participation durant le week-end, et ce malgré l'aménagement d'un stand remarquable – problème de communication du Grand Cognac. A peine 300 personnes sur 2 jours de permanence.
- Participation à des actions ponctuelles *(journées archéologiques, journées du patrimoine pour faire visiter les sites mégalithiques)*.

ITINÉRAIRES AMÉNAGÉS

Route touristique du vignoble

Un entretien du balisage de la route du vignoble a été réalisé.

Sentiers pédestres

Entretien annuel des balises directionnelles sur les 500 km de sentiers créés depuis 2010, en partenariat avec les communes, qui assurent le broyage des chemins.
Comme pour les sentiers de découverte et autres itinéraires touristiques, la transmission des données techniques est réalisée entre agents patrimoine et tourisme de sorte qu'en 2025, le service tourisme gère totalement cette partie.

Sentiers de découverte et d'interprétation

72 km au total pour 4 sites :

- Ligne verte : 14 km cyclo, équestre, pédestre
- Pé de Jojo : 3 km – pédestre
- Sentes de Fondoire : 5 km – pédestre
- Sente Divine : 50 km – pédestre, équestre

Forte implication du service des espaces naturels : estimation de 145 à 160 jours agent pour le seul entretien annuel. Création et entretien des mobiliers et du cheminement.

CADRE DE VIE ET BIODIVERSITÉ

Odyssée verte – plantation d'arbres et de haies

Action intégrée dans le Plan ARBRES du Département de la Vienne. La CCPL mettant son agent à disposition des communes qui souhaitent intégrer le dispositif. La conduite des opérations de plantation se poursuivent en 2025 – L'agent coordonne et encadre les opérations, depuis la préparation des schémas techniques avec les élus jusqu'à l'encadrement des modes opératoires et le suivi et entretien des plantations.

Création et entretien de conservatoires fruitiers

Les Treilles de la Reine Blanche : collection de cépages traditionnels *(vieilles vignes résistantes aux maladies)* sur un terrain de 0,5 ha

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 22/62

appartenant à la commune de Curçay-sur-Dive :

- Entretien régulier.
- Fête des vendanges en 2025. Participation des équipes techniques.

L'amanderaie de Chalais : collection d'amandiers régionaux sur un terrain CCPL situé sur la commune de Chalais, environ 2 hectares au total. Près de 300 amandiers et 120 variétés installés.

Projet encouragé par le Conservatoire d'Aquitaine *(Montesquieu – 47)* et l'INRA d'Avignon *(Henri Duval)*.

- Un groupe de travail a avancé sur le projet d'aménagement et l'ouverture du site à des fins touristiques – horizon septembre 2027 pour la récolte.
- Continuité de l'installation de variétés régionales par le biais du greffage *(greffe d'été en écusson réalisée par le pépiniériste de Méron Charles Gaignard)* – de nouvelles variétés ont été installées par nos équipes et intègrent désormais la collection.
- La récolte a eu lieu en septembre 2025 et a permis d'impliquer les partenaires associatifs et institutionnels. La question se pose dorénavant d'organiser le débouché des amandes récoltées. Pour le moment, la production encore limitée est dispersée entre les divers partenaires ainsi qu'au sein de la collectivité.

La collection de poiriers, Verger du Guesclin de Moncontour : après une concertation entre élus et techniciens, le site de Moncontour a été choisi pour recevoir les arbres de la future collection des poiriers du nord Poitou. Après les préparations de sol et la sélection et greffage des variétés, une seconde campagne de plantation a eu lieu. La collection compte désormais 70 variétés de poiriers paysans.

GESTION FORESTIÈRE

Massif forestier de Scévolles

- Valorisation du capital forestier CCPL et maintien de la biodiversité sur le massif ; accès du public au massif grâce aux sentes de Fondoire et à l'ENS de Beaumont *(ce dernier géré par le Département de la Vienne)*.
- Vente de bois *(chauffage et œuvre)* et utilisation de la ressource locale pour aménagements internes CCPL.

Mise en valeur des arbres remarquables

La mise en place d'un groupe de travail en 2023 s'est poursuivie en 2024 et 2025 - projet mené conjointement avec le service tourisme.

INVENTAIRES PATRIMONIAUX

- Poursuite du travail d'inventaire :

  Les cloches en bronze du Loudunais et du mobilier d'église – partenariat avec Th. Allard, de la DRAC et service de l'inventaire de la Région ; travail inédit sur le patrimoine campanaire qui doit aboutir à la mise en place d'une exposition en 2026 à Loudun.

  Les croix monolithiques en pierre du sud Loudunais – important patrimoine local – éditions envoyées dans les communes concernées.
- Maintien des inventaires des sources, des mégalithes, de poterie en terre vernissée *(pônes et ponons)*. Documentation promotionnelle réactualisée en 2025.

PERSPECTIVES 2026

Patrimoine néolithique

- Continuer le travail d'inventaire des collections et sites.
- Projet de valorisation du dolmen de Chante-Brault IV – début des travaux - ouverture printemps 2027.
- Accueil des scientifiques – études lithiques haches polies – session de géophysique.

Odyssée Blanche

- Préparation des valorisations pour 2027 avec le service tourisme – panneaux directionnels routiers.

Route touristique

- Amélioration paysagère avec nouvelles implantations d'amandiers et autres fruitiers.

Odyssée Verte

- Création de nouveaux plants d'amandiers locaux *(environ 500)*. 20 000 plants environ créés depuis 2005 (dons de centaines d'amandiers aux partenaires associatifs dont l'association régionale Prom'Haies.
- Préparation et encadrement des nouveaux projets du plan Arbres. Suivi des sites plantés en 2024 dans le cadre de ce programme *(en particulier les vergers de Maulay, La Roche-Rigault et Aulnay)*.
- Programme Arbres remarquables : coordination et animation du groupe de travail avec divers partenaires engagés sur ce patrimoine spécifique. L'objectif est de valoriser quelques dizaines de sujets locaux d'ici à 2027 *(nouvelle offre touristique)*.

Conservatoires fruitiers

- Vignes : maintien de l'entretien de la vigne des Treilles de la Reine Blanche en biodynamie – technique qui donne toute satisfaction.
- Amandiers de Chalais :
  - organiser la récolte professionnelle des amandiers et la caractérisation des amandes *(septembre 2026)*
  - préparer l'avant-projet en vue d'une ouverture grand public à l'horizon automne 2027 – en lien étroit avec le service tourisme.
- Poiriers : poursuite de la mise en place de banques fruitières. Après les vignes et les amandiers, voici le temps des poiriers avec le sauvetage des vielles variétés locales *(recensement initié en 2014)*. Un terrain CCPL situé à Moncontour accueille ce nouveau verger qui sera complété en 2026.

Gestion forestière

- La principale gestion de notre forêt consistera dans le remplacement du boisement de pins laricios exploités en 2024. Les travaux de préparation du sol débuteront en automne-hiver 2026.

Édition et inventaires patrimoniaux

- Édition : préparation de livrets d'accompagnement de l'ouverture du site du dolmen de Chante-Brault IV, de l'amanderaie des Trois Terres et de l'exposition campanaire loudunais.
- Inventaires : poursuite des inventaires des patrimoines de pays : cloches et mobiliers, sarcophages antiques religieux, poteries vernissées *(croix monolithiques et arbres remarquables dans une moindre mesure – inventaires à finaliser)*.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 23/62

B/ BIEN VIVRE EN PAYS LOUDUNAIS

DÉVELOPPER LE NIVEAU DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS PROPOSÉ AUX HABITANTS

DÉFINITION DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE ET FAMILIALE GLOBALE DU PAYS LOUDUNAIS

Pour rappel : 2 contrats fondateurs pour le territoire.

Le **projet de territoire** approuvé en juillet 2022 fixe les orientations en matière de développement des services aux habitants.

La **Convention Territoriale Globale** (CTG) 2022/2026 du Pays Loudunais signée en décembre 2022 par la CAF, la MSA, la ville de Loudun, Les Trois-Moutiers, Moncontour, les communes du SIVOS de Monts-sur-Guesnes et la CCPL (délibération n°CC-2022-12-243) permet de définir de façon concertée la politique éducative et familiale communautaire.

Pour affiner ces objectifs stratégiques et les traduire en actions *(voire en compétences et en mode de gestion)*, la Communauté de communes a confié au cabinet STRATÉAL la mission de définition de la politique éducative et familiale communautaire *(portant sur les 0-17 ans)* et à la définition de son plan d'actions pluriannuel.

Les objectifs de l'étude sont les suivants

1/ Coconstruire un projet éducatif et familial pour le territoire au travers de la formalisation des ambitions en matière de politique éducative et familiale ;

2/ Rassembler et fédérer les communes, l'intercommunalité et les partenaires *(Education Nationale, CAF, MSA)* au travers de projet ;

3/ Identifier les moyens pour organiser la mise en œuvre de ce projet éducatif et familial pour le territoire *(modes de gestion, partage de compétences, ressources nécessaires, partenariats à construire ou développer…)* ;

Sur la base du diagnostic mené au second semestre 2024, la politique éducative et familiale communautaire *(portant sur les 0-17 ans)* et la définition de son plan d'actions pluriannuel ont élaborés en 2025.

Les premières actions pourront également être mises en œuvre *(modification des statuts par exemple)*.

Le travail pour le renouvellement de la CTG *(échéance fin 2026)* sera poursuivi en 2026.

SERVICE PETITE ENFANCE

Vice-président en charge des politiques éducatives et familiales : Gilles ROUX

MOYENS HUMAINS

2 agents :

- **Responsable du service,** éducatrice spécialisée
- **1 accueillante des Lieux d'Accueil Enfants-Parents,** éducatrice de jeunes enfants

MISSIONS DU SERVICE

Relais Petite Enfance (RPE)

- Accompagne les parents et les assistants maternels
- Propose des ateliers

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

- Propose des temps d'échanges et de partage entre parents et enfants jusqu'à 6 ans

LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

UN SERVICE DÉDIÉ

Suite aux besoins exprimés par les familles, les assistants maternels et les partenaires sociaux du territoire, le service Relais Petite Enfance (RPE) est déployé en Pays Loudunais depuis le 1er janvier 2020. Parallèlement, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est également mis en place pour proposer des temps d'échanges et de partage entre parents et enfants jusqu'à 6 ans. Le RPE et le LAEP se développent en itinérance afin de proposer des services au plus près de l'ensemble de la population.



Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à ces services, le RPE et le LAEP fonctionnent en itinérance dans les communes suivantes :

- LES TROIS-MOUTIERS : Salle du moulin du Gué Sainte Marie, Route de Motson
- LOUDUN : Maison de la Petite Enfance, Boulevard Loche et Matras
- MONCONTOUR : accueil de loisirs, Impasse du Havre
- MONTS-SUR-GUESNES : ancienne maison paroissiale, Place Frézeau de la Frézellière
- SAINT-JEAN-DE-SAUVES : maison pour tous, [illegible] Rideau

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 24/62

Le Relais Petite Enfance

Le service intervient :

- Auprès des familles :
  - En les informant tous les modes de garde présents sur le territoire
  - En les accompagnant dans le choix du mode de garde adapté à leur besoin
  - En les informant de leurs droits et leurs obligations *(contrat de travail, rémunération, aides financières, démarches administratives et déclarations)*.
- Auprès des professionnels de l'accueil individuel :
  - En favorisant la professionnalisation *(réunions, échanges de pratiques, conférences, formations…)*.
  - En apportant des informations sur le métier, leurs droit, leur obligations et leur évolution professionnelle).
  - En organisant des ateliers d'éveil pour rompre l'isolement des professionnels mais également favoriser la socialisation et le développement des enfants accueillis.
- Le Relais Petite Enfance permet une observation pointue des besoins du territoire en matière d'accueil du jeune enfin afin de contribuer à l'amélioration de l'offre.

L'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire en 2025

Mode de garde du jeune enfant	Nombre dans le champ territorial du RPE
EAJE *(établissement d'accueil du jeune enfant)*	Un multi accueil à Loudun *(structure municipale)* de 18 places
Assistants maternels agréés du territoire	108
Nombre d'assistants maternels en activité recensés par le Relais Petite Enfance	89
Nombre de Maisons d'Assistants Maternels *(Mam)*	6, soit 52 places : Loudun *(2 assistantes maternelles et 8 places)* Les Trois Moutiers *(2 assistantes maternelles et 8 places)* Roiffé *(2 assistante maternelles et 8 places)* Pouançay *(2 assistantes maternelles et 8 places)* Bournand *(3 assistants maternels et 12 places)* La Roche Rigault *(2 assistantes maternelles et 8 places)*
Nombre d'associations ou entreprises de services à la personne sur le territoire du RPE	1 *(ADMR)*

Le nombre d'assistants maternels agréés en activité est en très légère baisse *(93 en 2024)*.

Les partenariats

Afin de rendre très visible aux usagers l'offre de service sur l'ensemble du territoire, les partenariats entre les acteurs locaux de la petite enfance sont un accueil et une orientation plus efficace aux familles. Ce maillage optimise la prise en charge de chaque famille dans sa spécificité.

C'est pourquoi le Relais Petite Enfance travaille en partenariat avec :

- Les services communautaires :
  Lecture publique, Enfance-jeunesse, Santé
- Le Multi Accueil de Loudun
- Le réseau des responsables de Relais de la Vienne *(particulièrement avec le territoire du nord de la Vienne)*
- Le Département de la Vienne avec les services de la PMI et le pôle mode d'accueil
- L'ensemble des partenaires petite enfance *(associations, SESSAD-CAMSP…)*

La fréquentation du service en 2025

94 familles différentes *(contre 129 en 2024)* et 55 assistants maternels différents *(contre 70 en 2024)* ont pris contact avec le Relais. Le Relais est bien identifié par le public, parents-employeurs ou professionnels.

On note une baisse des sollicitations des familles et des professionnels qui peut s'expliquer par une baisse du besoin *(moins de naissances et des solutions de garde intra familiales)*. Cette baisse d'activité est constatée par les Relais voisins de notre territoire également.

Le Relais Petite Enfance du Pays Loudunais propose des temps collectifs manière hebdomadaire :

- 2 ateliers à Loudun,
- 1 à Trois-Moutiers,
- 1 à Monts-sur-Guesnes,
- 1 en alternance entre Moncontour et Saint-Jean-de-Sauves,

▶ soit cinq ateliers d'éveil par semaine.

44 assistants maternels ont bénéficié de ces temps d'ateliers en 2025.

Les ateliers sont très sollicités. Les parents employeurs sont demandeurs de ces temps collectifs. C'est un atout professionnel supplémentaire que les assistants maternels mettent en relief lors d'un entretien d'embauche.



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Le LAEP permet de conforter la relation parents-enfants en valorisant le rôle et les compétences des parents. C'est un espace de rencontre, de détente et d'échange et qui favorise le développement et l'autonomie de l'enfant en permettant la mise en évidence de ses propres

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 25/62

C'est également un lieu de prévention de l'isolement social.

Le LAEP est un espace convivial mis à disposition des enfants de moins de 6 ans et d'au moins un adulte référent *(parent, grand-parent, assistant familial)*. Les futurs parents sont également accueillis. Les jeux et activités proposés ont pour but de créer des interactions entre les enfants et les adultes.

C'est un service souple qui doit être accessible à tous. La participation est basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité.

Les temps d'accueil du public sont proposés le mardi de 9h15 à 11h15 et le mercredi matin de 9h30 à 11h30 ou après-midi de 15h à 17h.

Les accueils sont réalisés tout au long de l'année et la moitié des vacances scolaires sur les mêmes horaires et même jours.

Les accueillantes

- Mme DAVID Camille, éducatrice de jeunes enfants,
- Mme LEMOINE Béatrice, auxiliaire de puériculture,
- Mme COACOLO Audrey.

Les accueillantes du LAEP ne se positionnent pas en tant qu'expertes. Elles sont présentes afin de permettre un accueil bienveillant et favoriser les échanges entre les adultes et les enfants. L'accompagnante doit garantir la neutralité du lieu *(confidentialité, anonymat)*.



La fréquentation du service en 2025

En 2025, 65 accueils ont été réalisés sur l'ensemble du territoire. 84 familles différentes et 99 enfants ont pu bénéficier de ce service.

La fréquentation du LAEP reste stable.

Le LAEP est un vrai rendez-vous, les familles sont en attente et fréquentent régulièrement le service. On note cependant une fréquentation plus aléatoire sur les lieux d'itinérance et c'est à Loudun que le taux de fréquentation est le plus fort.

ACTIONS MENÉES EN 2025

Accompagnement à la professionnalisation :

- 12 assistantes maternelles ont participé à des groupe d'analyse de la pratique professionnelle *(APP)*.
- Une journée pédagogique, dédiée aux assistants maternels a été organisée et a rassemblé 10 professionnels.
- Un spectacle humoristique sur le métier d'assistant maternel.

Accompagnement à l'éveil culturel :

- Le partenariat avec la lecture publique a permis de proposer des temps « bébés lecteurs » sur l'ensemble des lieux d'itinérance.
- Des matinées d'éveil musical ont été proposées tout au long de l'année.
- Un spectacle petite enfance a également eu lieu en juin, clôturant l'année scolaire et en lien avec le thème retenu en 2025 : « les océans ».
- Le RPE a proposé une fête de Noël en partenariat avec le Multi Accueil de Loudun. Le spectacle a été préparé et présenté par les professionnelles.

Soutien à la parentalité :

- Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, les services petite enfance et les partenaires du territoire se sont associé et ont mutualisé leurs moyens afin de proposer des actions tout au long de cette semaine dédiée :
  - une matinée avec ateliers animées par les différents acteurs petite enfance du territoire ;
  - un après-midi spectacle petite enfance et gouter ;
  - une matinée « motricité », animée par une psychomotricienne ;
  - un après-midi d'éveil avec des professionnelles proposant et animant des activités adaptées aux plus jeunes ;
  - une rando poussette.

LES PERSPECTIVES 2026

- La compétence petite enfance sera prise en septembre 2026 par la Communauté de communes du Pays Loudunais. Un travail de diagnostic, d'enquête et de réflexion sera donc mené pour réfléchir au déploiement de l'offre accueil collectif sur notre territoire.
- Le service petite enfance participe activement au renouvellement de la CTG.
- Le service va poursuivre et renforcer les actions menées en faveur du soutien à la parentalité *(grande semaine de la petite enfance, temps conviviaux, conférences, activités…)*.
- Des actions pour promouvoir le métier d'assistant maternel seront mises en œuvre afin d'accentuer leur professionnalisation mais également de faire naitre des vocations et prévenir ainsi le potentiel manque de place d'accueil du jeune enfant.
- Le partenariat avec les différents acteurs de la petite enfance restera un axe privilégié afin de créer un maillage fort et efficace sur l'ensemble du territoire et ainsi d'orienter aux mieux les parents de jeunes enfants en fonction de leurs besoins.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 26/62

LES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE
ÉCOLES MATERNELLES

15 écoles rurales publiques.

20 ATSEM *(agents communautaires)* secondent les enseignants dans les 11 écoles comprenant des classes maternelles*.

Écoles	Effectifs 2025/2026	Évolution des effectifs par rapport à 2023/2024
Monts-sur-Guesnes*	123 + 3 TPS	- 3,08 %
Ceaux-en-Loudun*	104	0 %
Beuxes	22	+ 10 %
Sammarçolles*	47	+ 20,51 %
Bournand*	114	- 8,06 %
Vézières		
Angliers*	79	+ 9,72 %
Saint-Laon*	17	+ 6,25 %
Mouterre-Silly	15	+ 15,38 %
Saint-Jean-de-Sauves*	134	- 2,19 %
Moncontour*	81	- 13,83 %
Craon*	Fermée	-
Mazeuil	Fermée	-
Saint-Léger-de-Montbrillais*	62	- 7,46 %
Berrie* *(École privée)*	Fermée	-
Les Trois-Moutiers*	117	- 12,03 %
Saix*	38	- 15,56 %
Morton	41	+ 32,26 %
Roiffé	21	- 4,55 %
TOTAL écoles Loudunais *(hors Loudun)*	**1 018**	**- 5,13 %**

Les effectifs scolaires diminuent globalement entre les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026, passant de 1 073 à 1 018 élèves, soit une baisse de 55 élèves *(-5,13 %)*. On observe également une diminution des effectifs en maternelle entre les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026, avec un passage de 403 à 376 élèves, soit une baisse de 7,44 %.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Accueil périscolaire quotidien

Dans le Pays Loudunais, 11 accueils périscolaires quotidien sont agréés par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports *(SDJES)* de la Vienne. Ils se situent dans les locaux des écoles maternelles. Cela permet de bénéficier d'un personnel formé, de mobilier et de sanitaires adaptés et d'une limitation des déplacements pour les plus petits.

L'accueil périscolaire quotidien prend en charge les enfants durant les semaines de classe, avant et après l'école. Les horaires d'ouverture et de fermeture peuvent varier selon les sites. L'amplitude varie de 7h à 9h le matin et de 16h à 19h le soir selon les effectifs, les besoins estimés et l'organisation sur place.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Vice-président en charge des politiques éducatives et familiales : Gilles ROUX

MOYENS HUMAINS

48 agents :

- **1 responsable du service**
- **1 assistante administrative**
- **21 accompagnatrices car**
- **20 Agents Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)**
- **14 agents d'accueil périscolaire du mercredi**
- **22 agents d'accueil périscolaire quotidien**
- **19 agents de ménage école maternelle**
- **15 agents de ménage accueil Périscolaire uniquement**

Il convient de rappeler que certains agents ont des missions réparties sur plusieurs postes. Ils sont donc comptabilisés dans chaque effectif.

MISSIONS DU SERVICE

Sur les communes de moins de 3 500 habitants, la CCPL a pour compétence :

- Le personnel ATSEM *(Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)*
- Les accueils périscolaires matin et soir *(lundi, mardi, jeudi et vendredi)* et du mercredi *(journée entière)*
- La participation aux fournitures scolaires des maternelles,
- La gestion du matériel informatique

Sur le territoire global, la CCPL a pour compétence :

- Le transport des enfants des écoles maternelles et élémentaires sur tout site organisant des activités d'intérêts communautaires sur le territoire.
- L'organisation du transport scolaire en tant que « Autorité Organisatrice de Second Rang » *(A02)* de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Le personnel accompagnant dans les transports scolaires.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 27/62

Fréquentation

Communes concernées	Effectifs 2024/2025 (moyenne quotidienne par 1/2 journée matin ou soir)	Évolution des effectifs 2023/2024 et 2024/2025
Saint-Jean-de-Sauves	25,5	- 5,56 %
Moncontour	18	- 7,69 %
Saint-Laon	8	+ 60 %
Monts-sur-Guesnes	13,5	- 10 %
Ceaux-en-Loudun	18	+ 2,86 %
Angliers	11	+ 15,79 %
Les Trois-Moutiers	19,5	- 13,33 %
Saix	14	+ 16,67 %
Bournand	10	- 41,18 %
Saint-Léger-de-Montbrillais	6,5	- 18,75 %
Sammarçolles	16,5	+ 17,86 %
TOTAL	**162,5**	**-2,69 %**

La fréquentation moyenne des accueils périscolaires est en légère diminution entre les deux périodes observées. Les effectifs moyens passent de **167 à 162,5 enfants**, soit une baisse de **4,5 enfants** correspondant à une évolution de **-2,69 %**.

Accueil périscolaire du mercredi

La communauté de communes du Pays Loudunais propose 5 sites d'accueil périscolaire le mercredi sur le Pays Loudunais : Bournand, Les Trois-Moutiers, Monts-sur-Guesnes, Moncontour, Saint-Jean-de-Sauves.

L'accueil périscolaire du mercredi prend en charge les enfants seulement les mercredis en semaine scolaire.

Les enfants peuvent participer à l'accueil périscolaire du mercredi sur des demi-journées ou sur une journée entière.

Les horaires d'ouverture et de fermeture peuvent varier selon les sites. L'accueil échelonné varie de 7h à 9h le matin, et de 13h30 à 14h30 l'après-midi, le départ échelonné varie de 11h30 à 12h30 le midi et de 16h à 19h le soir selon les effectifs, les besoins estimés et l'organisation sur place.

Les déjeuners sont fournis par les familles ; les goûters sont fournis par la CCPL.



Fréquentation

Communes concernées	Effectifs 2024/2025 (moyenne quotidienne par 1/2 journée matin ou soir)	Évolution des effectifs 2023/2024 et 2024/2025
Saint-Jean-de-Sauves	13	- 13,3 %
Moncontour	15	0 %
Monts-sur-Guesnes	17,5	- 28,6 %
Les Trois-Moutiers	16,5	- 21,4 %
Bournand	13	- 25,7 %
TOTAL	**75**	**- 21,10 %**

La fréquentation moyenne des accueils périscolaires du mercredi est en légère diminution entre les deux périodes observées. Les effectifs moyens passent de **95 à 75 enfants**, soit une baisse de **20 enfants** correspondant à une évolution de **-21,10 %**.

Tarifs

La Communauté de communes du Pays Loudunais, accompagnée par la CAF, a mis en place une nouvelle politique tarifaire plus équitable et adaptée aux ressources des habitants du territoire depuis le 1er septembre 2025.

Accueil périscolaire quotidien

Quotient familial	QF 1 De 0 à 700		QF 2 De 701 à 900		QF 3 De 901 à 1100		QF 4 De 1101 à 1300	
Tarif par séance	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
	1,80 €	2,30 €	2,00 €	2,50 €	2,10 €	2,60 €	2,20 €	2,70 €

Quotient familial	QF 5 De 1301 à 1500		QF 6 De 1501 à 1800		QF 7 De 1801 et plus	
Tarif par séance	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
	2,30 €	2,80 €	2,40 €	2,90 €	2,50 €	3,00 €

Accueil périscolaire du mercredi

Quotient familial	QF 1 0 à 700	QF 2 701 à 900	QF 3 901 à 1100	QF 4 1101 à 1300	QF 5 1301 à 1500	QF 6 1501 à 1800	QF 7 1801 et +
Tarif par ½ journée	4,00 €	4,50 €	5,00 €	5,50 €	6,00 €	6,50 €	7,00 €

TRANSPORTS SCOLAIRES

Afin d'organiser un service des transports au plus près des besoins des élèves scolarisés dans les écoles primaires *(maternelle et élémentaire)*, la région Nouvelle-Aquitaine délègue une partie de la compétence transport scolaire aux communes et communautés de communes.

La Communauté de communes est donc Autorité Organisatrice de second rang *(AO 2)*. Elle assure la relation directe auprès des usagers des classes maternelles et élémentaires. Et relaie la demande d'évolution des services, qu'elle émane des familles, des responsables d'établissement, des élus locaux.

Les enfants primaires sont ainsi transportés grâce à des circuits scolaires où sont présents des personnels accompagnants dans les véhicules de plus de 9 places et lorsque des enfants de moins de 6 ans sont présents.

Les inscriptions se font essentiellement en ligne sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Tarifs et inscriptions en ligne : https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription

21 accompagnatrices accompagnent les enfants dans les r.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 28/62

ACTIONS MENÉES EN 2025

Projets institutionnels et contrats

La Caisse d'Allocations Familiales *(CAF)* et la Mutualité Sociale Agricole *(MSA)* sont des partenaires privilégiés de la politique Enfance-Jeunesse en milieu rural. Elles contribuent au développement et à l'amélioration des services en faveur de l'enfance, de la petite enfance, de la parentalité et de l'accès aux droits, notamment au travers de conventions et de dispositifs de financement.

Les principaux partenariats en vigueur sont les suivants :

- **Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026 :** signée entre la CAF, la MSA, la Ville de Loudun, les communes des Trois-Moutiers et de Moncontour, les communes membres du SIVOS de Monts-sur-Guesnes ainsi que la Communauté de communes du Pays Loudunais *(CCPL)*. Elle définit les orientations de la politique familiale et sociale à l'échelle du territoire.
- **Conventions d'objectifs et de financement** conclues avec la CAF pour la période 2023-2026, permettant de soutenir le fonctionnement et le développement des services aux familles et à la jeunesse.
- **Convention de partenariat relative au Plan Mercredi,** conclue avec la CAF pour les années scolaires 2023 à 2026, afin de renforcer la qualité éducative des accueils de loisirs du mercredi.

La Communauté de communes s'attache à proposer un service de qualité aux usagers, en lien avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. À ce titre, plusieurs actions ont été menées :

- Assurer un service minimum lors des mouvements de grève, ou d'intempérie en partenariat avec les communes.
- Mettre en œuvre le Projet Éducatif Territorial *(PEdT)* 2023-2026.
- Actualiser chaque année le projet pédagogique, élaboré par la responsable du service Enfance-Jeunesse en concertation avec les animatrices périscolaires et la commission « Services à la population et aux familles », afin de garantir une qualité d'animation homogène sur l'ensemble des accueils périscolaires.
- Poursuivre l'animation des points jeux et des points lecture dans les accueils périscolaires, en transversalité avec le service Lecture publique.
- Développer des projets intergénérationnels au sein des accueils périscolaires du mercredi.
- Organiser une rencontre annuelle réunissant les enfants fréquentant les accueils périscolaires du mercredi *(environ 100 enfants)*.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs de la communauté éducative *(enseignants, agents municipaux, communes, SIVOS, etc.)* afin d'assurer une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, dans le respect des objectifs pédagogiques ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité.
- Poursuivre la professionnalisation des agents par le développement des compétences et la formation.
- Réviser les tarifs des accueils périscolaires *(quotidiens et du mercredi)* ainsi que les tranches de quotient familial *(QF)*, afin d'adopter une politique tarifaire plus équitable et adaptée aux ressources des familles du territoire.
- Régulariser les emplois du temps des agents intervenant sur le temps méridien pour les communes et les SIVOS.

Professionnalisation des agents

- Formation Gestes aux premiers secours *(1 jour)*.
- Formation Incendies *(1 jour)*.
- Formation Accompagnatrice de transport scolaire *(1 Jour)*.



LES PERSPECTIVES 2026

L'objectif du service pour l'année 2025 est de poursuivre la dynamique engagée :

- Assurer le transfert des services extrascolaires et jeunesse à la Communauté de communes du Pays Loudunais *(CCPL)*.
- Mettre en place un guichet unique des familles entre la Ville de Loudun et la CCPL afin de simplifier les démarches des usagers.
- Réviser la politique tarifaire par la mise en œuvre d'une tarification basée sur le taux d'effort.
- Poursuivre la professionnalisation des agents, notamment sur les thématiques de la gestion des comportements *(sanctions et punitions)* et de l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques ou rencontrant des difficultés.
- Obtenir une dérogation afin de reporter le renouvellement du Projet Éducatif Territorial *(PEdT)* à l'année 2027.
- Renouveler la Convention Territoriale Globale *(CTG)*.
- Poursuivre le développement des projets des accueils périscolaires du mercredi : sorties éducatives, actions intergénérationnelles, rencontres entre accueils périscolaires et autres projets favorisant l'ouverture et la socialisation des enfants.
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet pédagogique, tout en poursuivant le travail engagé sur les fiches d'activités à destination des animatrices périscolaires afin d'harmoniser les pratiques et de renforcer la qualité des animations.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 29/62

POLITIQUE LOCALE DE SANTÉ ET PRÉVENTION

Vice-présidente en charge de la santé et du développement social :
Laurence MOUSSEAU

MOYENS HUMAINS

1 agents :

- **Coordinateur CLS**

Le poste a été occupé du 1er janvier au 30 avril 2025.

ACTIONS 2025

- Programmation des travaux de réhabilitation de la maison de santé de Trois-Moutiers afin d'adapter les locaux aux pratiques des professionnels de santé.
- Portage et développement de l'action Entr'aidant *(en partenariat avec la MSA, Vienne Autonomie conseil, la Plateforme de répit…)*.
- Développement d'actions de prévention *(Octobre rose, stand En voiture psymone…)*.
- Poursuite de l'accompagnement des professionnels et pôles de santé
  - MSP de Loudun : 11 professionnels et 2 cabinets infirmiers
  - MSP de Moncontour : 8 professionnels et 1 cabinet infirmiers
  - MSP de Monts-sur-Guesnes : 7 professionnels et 2 cabinets infirmiers
  - MSP de Trois-Moutiers : 6 professionnels et 2 cabinets infirmiers

PROJETS 2026

- Renforcement des actions de prévention
- Développement d'un travail partenarial avec la CPTS
- Création d'un Conseil Local de Santé Mentale avec la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault
- Lancement des marchés pour travaux Maison de santé de Trois-Moutiers

CONTRAT LOCALE DE SANTÉ (CLS)

ACCUEIL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de coordination dont le but est d'améliorer la promotion de la santé, la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement médico-social pour tous les habitants. Il offre une coordination et un soutien pour valoriser, consolider et créer des dynamiques locales de santé et des partenariats entre différents acteurs du territoire : professionnels de santé, paramédicaux et médico-sociaux, institutions, associations… autour de projets communs pour l'accès aux soins et la bonne santé de tous.

La CCPL, l'Agence Régionale de Santé *(ARS)* Nouvelle-Aquitaine, la Préfecture de la Vienne, le Conseil Départemental de la Vienne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie *(CPAM)* de la Vienne, la Mutualité Sociale Agricole *(MSA)* Poitou, la Caisse d'Allocations Familiales *(CAF)* de la Vienne et le Groupe Hospitalier Nord Vienne *(GHNV)* ont signé un premier CLS le 4 avril 2018.

Un 2e CLS 2023-2028 est signé en décembre 2023 avec les partenaires du premiers CLS auxquels s'ajoutent le Centre hospitalier Henri Laborit et l'Éducation Nationale. Il repose sur 5 axes de travail :

Axe 1 : Attractivité, Coordination des professionnels, Accès au soin

- Attractivité du territoire et accompagnement de l'installation de nouveaux professionnels de santé.
- Accompagnement de la coordination des professionnels de santé du territoire.
- Accès aux droits, aux soins et lutte contre le renoncement.

Axe 2 : Promotion de la santé par la prévention

- Dépistage, vaccination, suivi santé à tous les âges.
- Promotion des comportements favorables à la santé : Jeunesse *(activité physique, nutrition, santé sexuelle et affective, CPS…)*.
- Parentalité/famille.
- Éducation thérapeutique des patients.

Axe 3 : Autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap

- Information, anticipation et acceptation de la perte d'autonomie.
- Actions et réseaux de soutien aux aidants.
- Fluidité des échanges entre professionnels médicaux, paramédicaux et médico-sociaux autour d'un parcours de vie.

Axe 4 : Santé mentale, psychosociale et Addictions

- Santé mentale : information, sensibilisation, formation.
- Prévention addictions et parcours d'accompagnement.
- Bien-être, estime de soi, accompagnement de la souffrance psychosociale.

Axe 5 : Santé environnementale

- Cadre de vie favorable à la santé.
- Logement *(adaptation, salubrité, bonnes pratiques et amélioration de l'habitat)*.
- L'intégration de la Santé dans les politiques publiques environnementales.

Le poste de coordinateur CLS, co-financé ARS/CCPL, assure la mise en place et l'animation du CLS qui se construit autour de groupes de travail thématiques pour encourager le partenariat local, valoriser l'existant et de mettre en place de nouvelles actions autour de projets partagés

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 30/62



CHIFFRES CLÉS
de l'année 2025

69 039
ENTRÉES GRAND PUBLIC
(57 224 en 2024)

66 757 entrées unitaires
(39 110 en 2024)

3 607 entrées activités
(6 001 en 2024)

14 034 passages abonnements
(12 113 en 2024)

855 979 €
TOTAL DES RECETTES
(989 899 € en 2024) dont :

283 784 € de recettes usagers
(232 832 € en 2024)

572 195 € de compensations pour sujétion de service public et contraintes institutionnelles
(754 831 € en 2024)

993 918 €
TOTAL DES CHARGES
(1 075 53 € en 2024)

-137 939 € résultat net en 2025
(-85 664 € en 2024)

SPORT
CENTRE AQUATIQUE AQUA LUD'

La gestion et l'exploitation confiées à un délégataire

Pour rappel, les élus ont souhaité engager un principe de délégation - par le biais d'un contrat de concession de service public - pour l'exploitation du centre aquatique communautaire (validation par le conseil communautaire le 26/09/2018 délibération n°2018-6-18) à compter du 29 février 2020 et ce pour 5 années.

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service.

À l'issue de la démarche de renouvellement du contrat de DSP, le nouveau contrat de concession est conclu avec Prestalis pour une durée de 5 ans à compter du 1er mars 2025 jusqu'au 28 février 2030 *(validation par le conseil communautaire le 3 décembre 2024, délibération n°CC-2024-12-473)*.

Les missions de service public confiées au délégataire *(sujétion de service public)* :

- Gestion et maintenance de l'équipement, renouvellement des ouvrages.
- Exploitation de l'équipement : animation, promotion et commercialisation.
- Reprise du personnel.
- Accueil des publics spécifiques *(établissements scolaires premier et second degré, personne en situation de handicap, clubs et associations, Accueils de loisirs)*.
- Politique tarification grand public harmonisée sans distinction de provenance ou saisonnalité et accès inclus à l'espace bien-être.
- Large amplitude horaire.
- Programme d'activités et d'animations proposé satisfaisant *(aquagym, aquabike, jardin d'enfants...)*.

Pour l'exercice des missions de service public, la collectivité verse au délégataire deux compensations au titre de l'année 2025 :

Pour sujétion de service public,

Pour contraintes institutionnelles *(mises à disposition aux clubs et associations ; Accueil des scolaires primaires ; Accueil des scolaires collèges jusqu'au 30 juin 2025)*.

Mise à disposition aux clubs et associations

Périodes	Scolaires	Vacances scolaires	Estivale
	Heure équivalent ligne d'eau par semaine		
ASNL	73	32,50	12
AADH	14		
Club sauveteurs	8		
Centre hospitalier Laborit	1		
Club renaissance	6		
ITEP Les Fioretti	4		
Progecat	7		
TOTAL	**113**	**32,50**	**12**

éments financiers pour 2025 sont définie.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 31/62

ADAPTER L'OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS AUX BESOINS DES HABITANTS

SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE

Vice-président en charge des politiques culturelles, de la valorisation du patrimoine et de la coopération décentralisée : Frédéric MIGNON

MOYENS HUMAINS

10 agents :

- 1 directrice du service
- Médiathèque de Loudun : 5 agents
- Réseau de médiathèques et bibliothèques : 1 agent
- Actions culturelles et littéraires : 1 agent
- Actions culturelles du réseau : 1 agent

MISSIONS DU SERVICE

- Assurer un service public de qualité en terme d'accès à la culture et à la lecture.
- Être un lieu de convivialité, de citoyenneté et d'échanges.
- Mettre à disposition et prêter des documents régulièrement actualisés *(livres, revues, jeux, CD, et DVD)* à l'ensemble du public.
- Assurer un accès aux nouvelles technologies et aux ressources numériques de Lire en Vienne.
- Proposer des animations culturelles gratuites et d'être partenaire de projets culturels proposés sur le territoire.



SCHÉMA DE LECTURE PUBLIQUE

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Depuis juillet 2023, le service de lecture publique a en charge le développement du réseau des médiathèques du Pays Loudunais. Il comprend neuf agents, dont une coordinatrice chargée exclusivement de l'intégration des bibliothèques municipales dans le réseau. Un comité de pilotage, composé d'élus, de bénévoles et salariés des bibliothèques et de techniciens de la CCPL, valide l'avancée du réseau.

Les communes qui souhaitent voir leur bibliothèque rejoindre le réseau ont le choix entre trois niveaux d'engagement. Chaque niveau d'engagement est soumis à des pré-requis nécessaires, de la part des communes, notamment.

En 2025, la charte a été modifiée afin d'améliorer le fonctionnement des médiathèques du réseau. Ont ainsi été ajoutées les pré-requis suivants :

- Avoir un nombre minimum de bénévoles et/ou salariés formés pour assurer l'ouverture des médiathèques :
  - pour le Niveau 1 d'engagement : au moins 3 bénévoles ou 1 salarié
  - pour le Niveau 2 et 3 d'engagement : un ou plusieurs salariés et/ou au minimum de 6 bénévoles
- Faire signer à chaque bénévole la charte du bibliothécaire volontaire.
- Être équipé d'un accès WIFI.
- Mettre à disposition du service de lecture publique les clefs de la bibliothèque.
- Adopter les règles de désherbage du réseau par délibération municipale.

Le développement du réseau s'appuie sur la médiathèque du Pays Loudunais

Ouverte au public 25h30 par semaine, elle offre sur 600 m², 70 places assises, l'accès à 40 000 documents, une connexion wifi et quatre postes informatiques.

Huit agents animent le lieu et assurent l'ouverture au public, tout en déployant leurs missions pour le réseau : acquisitions de documents, animations et communication notamment.

En 2025, le réseau a intégré, de façon échelonnée, trois nouvelles médiathèques :

- Les Trois-Mouties *(janvier 2025)* ;
- Roiffé *(juillet 2025)* ;
- Saint-Léger-de-Montbrillais *(décembre 2025)*.

La commune de Saint-Jean-de-Sauves a également avancé en 2025 dans son souhait de rejoindre le réseau. Pour ce faire, la commune a :

- modifié ses horaires d'ouverture afin de proposer un accueil du public le mercredi et le samedi ;
- recruté une équipe de bénévoles et renforcé la présence salariée. L'équipe a ainsi pu être formée par la CCPL à l'univers des médiathèques.

Chiffres d'activité 2025

En 2025, le service a acquis : **4 177 documents**. À cela s'ajoute **75 abonnements à des revues** *(dont 20 pour le public jeunesse)*

82 969 emprunts ont été effectués en 2025 dans le réseau, soit une baisse de 1,89 % par rapport à 2024, qui s'explique par la diminution

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 32/62

des emprunts de revues et DVD. Le DVD avait bien resisté jusque là *(contrairement au CD)* mais le support commence à être concurrencé par les platerformes en ligne et le non renouvellement de l'équipement du public pour le lire.

Les emprunts sont répartis comme suit :

	Collections du réseau intercommunal						
Commune *(date d'intégration au réseau)*	DVD	Jeu	Livre	Revue	TOTAL	Emprunts 2025	Abonnés 2025
Arçay *(02/2024)*	41	41	1 149	-	**1 231**	668	41
Trois-Moutiers *(01/2025)*	97	66	1 897	-	**2 060**	1 689	104
Ranton *(12/2024)**	-	-	-	-	**-**	42	12
Roiffé *(07/2025)*	61	32	933	-	**1 026**	628	58
Saint-Léger-de-Montbrillais *(12/2025)*	33	28	651	-	**712**	118	29
Loudun	4 205	860	31 251	3 052	**39 368**	79 824	1 680
TOTAL	**4 437**	**1 027**	**35 881**	**3 052**	**44 397**	**82 969**	**1 924**

**Ranton n'a pas de collections intercommunales. Il s'agit d'une bibliothèque de Niveau 1, c'est à dire qu'elle permet à ses usagers de récupérer sur place des réservations que ceux-ci auront fait auprès du réseau, en plus de leurs emprunts dans les collections municipales. Leurs collections municipales sont principalement alimentées par la Bibliothèque Départementale de la Vienne.*

La part du livre dans les emprunts est majoritaire *(78%)*. En 2025, l'emprunt par type de document se répartit comme suit dans le réseau :

CD	230
DVD	9 022
Livre	64 566
Revue	5 431
Jeu	3 720

L'intégration au réseau de quatre nouvelles médiathèques a créé un véritable engouement et a radicalement augmenté le service proposé par les médiathèques municipales.

Les Trois-Moutiers et Arçay offrent chacune des espaces assez grands pour accueillir des animations, tout en permettant l'accès à des collections importantes.

La configuration des deux points postes / médiathèques de Roiffé et Saint-Léger-de-Montbrillais sont également de vrais atouts pour le réseau. Plus petits, ces espaces sont néanmoins de vrais services de proximité, grâce à leurs larges plages d'ouverture au public.

La navette intercommunale hebdomadaire qui circule entre ces différents lieux permet de relier chaque lieu, déposant collections, matériels d'animation et supports de communication. En 2025, Sur les 6200 réservations faites par les adhérents et traitées la médiathèque intercommunale, 500 ont été acheminées en dehors de ses murs, grâce à la navette. Ce chiffre continue à croître : il a déjà été dépassé au 30 juin 2026.



ANIMATIONS DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Le service de lecture publique, présente chaque année un programme d'animations organisé autour de plusieurs types de propositions.

Deux temps forts marquants

▶ **Le Festival du Livre jeunesse (au printemps) :** en 2025, en plus de l'accueil des auteurs et autrices invités dans les 27 classes concernées, le Festival a également proposé plusieurs projets en amont, intitulés « capsules », à 5 autres classes du territoire. Ces projets ont été exposés **du 10 mai au 8 juin 2025** à la Collégiale Sante-Croix, dans le cadre de l'exposition « Qui veut jouer ? ».

Cette exposition, en lien avec les auteurs et autrices invités au Festival, mêlait :

- Les œuvres originales de Maria Jalibert et Clément Lefèvre, auteurs et autrices invités.
- Une exposition d'œuvres en réalité augmentée autour du jeu Dixit.
- Les réalisations des scolaires et du public faites en amont du Festival dans le cadre des Capsules.

1 779 personnes ont visité cette exposition, dont 635 scolaires du Loudunais.



▶ **Le Prix Renaudot des Lycéens (à l'automne) :** depuis 2022, en plus de l'organisation du Prix auprès des 16 lycées participants, cet évènement littéraire est aussi l'occasion pour les organisateurs, de célébrer la littérature contemporaine et l'écriture sous toutes ses formes. Plusieurs rendez-vous, intitulés « Les Parenthèses », sont proposés au public en parallèle du déroulement du Prix. En 2025, une exposition photo, une projection au cinéma, un spectacle, une soirée poésie et une soirée conte ont ainsi été organisées, réunissant près de 190 personnes.

Ces temps forts permettent de toucher des publics distincts *(jeunesse et adulte)* et d'asseoir l'identité de la CCPL en tant que territoire littéraire.

Des animations régulières

Lectures d'histoires dès le plus jeune âge, balade contée, soirée poésie, atelier d'écriture, atelier créatif, comité de lecture, séances de jeux sont autant de rendez-vous qui dynamisent le fonctionnement quotidien et fidélisent le public des médiathèques du réseau. Organisées et animées

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 33/62

par les équipes de ces médiathèques, ces animations ont réuni en 2025, un peu plus de 550 personnes.

Des accueils de classes

Quatre fois par an, la médiathèque du Pays Loudunais accueille chaque classe de Loudun pour permettre aux élèves une meilleure appropriation du lieu et l'emprunt de documents pour chacun.

La mise en place du réseau a permis, en 2025, d'impliquer davantage les médiathèques d'Arçay et des Trois-Moutiers dans le partenariat scolaire : portage de livres dans l'école, temps de lecture, animation dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse, autant d'initiatives qui font progresser les liens entre le monde scolaire, les familles et les médiathèques.





ÉLÉMENTS FINANCIERS

Pour mener à bien l'ensemble de son activité et de ses projets, le service a bénéficié en 2025 de :

- 62 000 € pour l'achat de collections ;
- 50 500 € pour l'action culturelle *(dont 18 500 € de subventions)* ;
- 18 000 € pour le fonctionnement global du réseau : formation, fournitures pour équiper les collections, prestation de service extérieure par STI pour équiper les collections, achat de caisses pour la navette...

PERSPECTIVES 2026

En 2026, la stabilisation du réseau sera un enjeu majeur du service. Pour ce faire, l'équipe intercommunale a amorcé dès janvier 2026, une réflexion sur la rédaction d'un nouveau projet de service. Ce projet, permettra de faire coïncider, les objectifs du schéma de lecture publique et les moyens *(humains, techniques et financiers)* du service.

Quatre grands axes de travail ont déjà été dégagés pour les cinq années à venir :

- **Optimiser le fonctionnement du service** afin d'obtenir plus de souplesse et de dégager du temps pour conduire plus solidement le Festival du Livre Jeunesse, les partenariats et l'action culturelle notamment.
- **Reconcentrer les projets** sur les politiques portées par la CCPL et les compétences de chaque membre de l'équipe.
- **Développer l'autonomie** des bénévoles et salariées du réseau dans la gestion de leur médiathèque.
- **Développer une culture commune et professionnelle du réseau** entre les bénévoles et les salariées des différentes médiathèques.



Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 34/62

DÉVELOPPER L'ANIMATION LOCALE ET SOCIO-CULTURELLE

SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS

La Communauté de communes du Pays Loudunais s'attache à développer l'accès à la culture en Pays Loudunais en soutenant les initiatives culturelles contribuant au développement du territoire.

Une refonte du règlement d'attribution et du dossier de demande de subvention a été réalisée en 2022 avec les élus. Les nouveaux formulaires ont été mis en services en 2023.

Pour l'année 2025, un soutien a été apporté à 21 projets culturels pour un montant total de 32 000 €.

Porteur de projet	Objet de la demande	Montant proposé
Adrénaline Spectacle	Création et réalisation de 2 spectacles	1 000 €
Fondation ANAKO	11e édition "Festival Anako du Film Ethnographique"	2 000 €
Bibliothèque pédagogique du Loudunais	Culture en Herbe 2025	1 500 €
Comité des fêtes de Monts-sur-Guesnes	Monts-sur-Guesnes fête Aliénor (2e édition)	1 000 €
Comité des fêtes de Monts-sur-Guesnes	Concert Folklorique	800 €
Cie Blast	Festival Regain et Grandir de Lire	4 000 €
Mairie de Loudun	Programme d'expositions à la Collégiale	2 500 €
La Nouvelle Aire	Saison culturelle 2025	1 000 €
Instrumentarium	Concert	800 €
Théâtre de la Reine Blanche	Programmation de spectacles - saison 2025	1 200 €
Solidarité et tolérance	Rencontres Ciné Solidarité et Tolérance	3 000 €
Mouterre-silly culture et patrimoine	Programme d'animations 2025 / 10 ans	1 500 €
Mazeuil nature et patrimoine	Concerts en nos villages	300 €
La buissonnière	Concours régional de dressage	800 €
Amis de Renaudot	Prix Renaudot des Lycéens	1 500 €
L'entreprise 6.0	Fête vibrer Ternay	1 000 €
Des bruits dans la campagnes	Les Inattendus	1 500 €
Gabriel Fauré	Festival Jeunes Talents	1 200 €
Commune de Loudun	Lug en Scène	4 500 €
Commune de Saint-Jean-de-Sauves	Sauves qui bouge	400 €
Paléo et Nous	35e Championnats Européens de tir aux armes préhistoriques – Manche Loudunaise	500 €
	TOTAL	**32 000 €**

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 35/62

PROJETS DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS OU INSTITUTIONNELS

UNE POLITIQUE DE SOUTIEN FINANCIERS

La Communauté de communes du Pays Loudunais soutien les initiatives associatives en lien avec les compétences communautaires. Pour l'année 2025, un soutien a été apporté aux associations et organismes suivants pour un montant total de 77 865€.

Porteur de projet	Montant attribué
FNPC protection civile – Soutien à Mayotte	1 000 €
Association FNATH	300 €
Fonctionnement Fonds de Solidarité pour le Logement	5 000 €
Association La Nouvelle Aire	500 €
Association Dynamob	5 000 €
Fonctionnement Mission Locale Nord Vienne	35 000 €
Fonctionnement Pôle Loudunais d'Information et d'Orientation	4 000 €
Maison de l'emploi et de la formation du Thouarsais	7 000 €
Fonctionnement Comité de jumelage Pays Loudunais – Dapelogo	2 000 €
Collège Isaac de Rasilly – Saint-Jean-de-Sauves	2 000 €
Association Communiquer Lire Ecrire	9 375 €
Département de la Vienne – Etude circuits courts	1 790 €
Club des entreprises Loudunais	500 €
Ville de Loudun – Journée JO	1 000 €
Association Les Enfants de la Dive	1 900 €
AMR 86 – Salon des maires 2025	1 500 €
TOTAL	**77 865 €**

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Un partenariat de coopération a été mis en place depuis 2002 entre la Communauté de communes du Pays Loudunais et la commune de Dapélogo au Burkina Faso.

Le Comité de jumelage Pays Loudunais – Dapelogo a été créé afin de mettre en œuvre ce partenariat. Des actions sont menées chaque année en faveur du développement social et économique en concertation avec la commune de Dapelogo et des associations locales.

Le Comité de jumelage Pays Loudunais – Dapelogo organise les relations les associations locales avec l'appui du comité de jumelage situé à Dapelogo. La Communauté de communes apporte une aide administrative au Comité de jumelage.

En 2025, la CCPL accorde une subvention au Comité de jumelage à hauteur de 1 600€ et procède à 10 parrainages scolaires pour un montant de 400€.

Le Togo a des relations avec le département de la Vienne à travers plusieurs coopérations *(communes et Département de la Vienne)*.

Il a amorcé des actions de décentralisation depuis 5 ans :

- Création des communes
- Création de la première intercommunalité

Des premiers contacts ont été pris entre la Communauté de communes d'Amou et la CCPL.

La volonté :

Engager des relations et des rencontres d'amitié et de travail en vue d'une Coopération décentralisée entre la Communauté de communes du Pays Loudunais *(première Communauté de communes de France)* et l'intercommunalité d'Amou *(première Intercommunalité du Togo)* dont le Député-Maire Monsieur Mey GNASSINGBE est le Président à travers un protocole d'amitié.

Thématiques d'échanges et de partage d'expertise :

- Fonctionnement de l'intercommunalité.
- Gestion des déchets.

Projets 2026 :

Un projet de convention de coopération décentralisée sera travaillé.



Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 36/62

REVITALISATION URBAINE ET RÉNOVATION DE L'HABITAT

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'optimisation des ressources : Édouard RENAUD.

Assisté de l'élue déléguée à l'habitat, Lysiane BERTON.

MOYENS HUMAINS

5 agents :

- **1 directrice de l'aménagement durable** pour le Pacte territorial et la coordination des actions et assistance en urbanisme
- **1 chef de projet « revitalisation centre-bourg »** assisté d'un opérateur SOLIHA pour l'OPAH-RU
- **3 conseillers du service public de la rénovation de l'habitat**, mutualisé avec les EPCI Thouarsais et Airvaudais

CHIFFRES CLÉS



450 MÉNAGES CONSEILLÉS PAR AN

Depuis sa création en 2021, 13,2% des ménages Loudunais ont bénéficié du service

38 000€ de travaux en moyenne

214 logements rénovés *(volet énergie)*

REVITALISATION URBAINE & RÉNOVATION DE L'HABITAT

PRIORITÉ À LA RECONVERSION ET À LA RÉNOVATION

Les missions réalisées répondent à l'axe « Bien vivre en Pays Loudunais » et « maîtrise de l'énergie » du projet de territoire, ainsi qu'à l'axe « sobriété et performance du bâti » du Plan Climat Air Énergie Territorial.



Priorité à la reconversion et à la rénovation

Répondre au bien vivre, c'est être bien dans son logement. Les actions de la communauté de communes ont pour objet de réduire la dépendance énergétique et économique des ménages loudunais et de réhabiliter le parc de logement. Elle cible son action là où l'accompagnement est le plus nécessaire :

- conseils gratuits et orientations neutres par l'espace conseil France Rénov' en Loudunais pour toutes questions relatives à la rénovation des logements privés,
- mobilisation des aides financières nationales ou territoriales pour l'adaptation à l'âge, la rénovation énergétique, les bailleurs, et les conseils juridiques et techniques adaptées,
- accompagnement technique et financier avec un abondement aux travaux et avec un soutien du propriétaire par un opérateur mandaté par la CCPL.

De plus, la communauté gère d'anciens lotissements : 1 parcelle a été vendue en 2025.

Budgets et partenaires

Les deux actions principales bénéficient des politiques nationales, régionales et départementales *(à hauteur de 50 à 80% d'aides)*.

PAYS loudunais avec France Rénov' — Financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Agence nationale Anah, Région Nouvelle-Aquitaine, la vienne, Ville de Loudun

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 37/62

ACTIONS MARQUANTES 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Juin 2025 : Pacte territorial pour la rénovation de l'habitat – France Rénov'

La Communauté de communes du Pays Loudunais anime et mobilise des aides techniques et financières pour l'amélioration de l'habitat privé, par la signature de dispositifs soutenus par l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat *(ANAH)* et la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle a ainsi signé un Programme d'intérêt général, Pacte territorial - France Rénov', pour la période 2025-2029, pour toutes les communes du territoire.

Ce programme est ouvert sur tout le territoire CCPL, et porte

- continuer l'orientation et le conseil France Rénov' déjà existant depuis 2021,
- soutenir la lutte contre la précarité énergétique et inciter les usagers à aller vers une rénovation globale et performante,
- lutter contre l'habitat indigne et l'insalubrité,
- favoriser la production de logements à loyers modérés dans le parc privé,
- mobiliser et réhabiliter les logements vacants de longue durée sur le territoire.

L'opérateur SOLIHA a été recruté pour accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projet. Les aides de la CCPL sont cumulables entre elles et avec les aides de l'Anah et d'autres structures *(Département, Région, Commune, fondations…)*.

Centre de Loudun : OPAH-RU
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain

La rénovation des logements permet de ramener des habitants dans le centre, et de favoriser la dynamique commerciale et de service, d'une part. Elle répond aussi à **des logements locatifs décents et de qualité, pour des salariés des entreprises du territoire et pour les seniors.**

- **Tous les sujets de la rénovation**
  - Aides locales pour l'adaptation, énergie, dégradation, location.
  - Un prestataire – SOLIHA – avec des capacités de mobilisation de solutions sociales, financières et techniques pour la sortie de dégradation.
  - Des aides financières locales CCPL et ville, signées avec l'Anah et le Département.
- **Un levier renforcé pour la location :**
  - 16 logements locatifs accompagnés depuis 2023, dont plus de la moitié vacants depuis plus de 10 ans.
  - Lors du changement de locataire : Permis de louer depuis le 1er janvier 2025.

GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage est devenue une compétence communautaire obligatoire à compter du 1er janvier 2018 (Loi NOTRe). L'aire d'accueil est composée de 18 places.

La gestion de l'aire assurée par un prestataire à compter du 18 septembre 2023

La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage est confiée à la société ACGV services *(prestataire de service spécialisé dans la gestion et l'exploitation des aires d'accueil des gens du voyage)* depuis le 18 septembre 2023 via un contrat de prestation de service. Le marché est conclu pour une durée initiale d'un an à compter et peut être reconduit tacitement 2 fois.

Le montant annuel des prestations s'élève à 69 609,60 € TTC.

Une convention est signée entre la Communauté de communes et le prestataire pour le reversement à la collectivité de l'Aide au Logement Temporaire.

En 2025, l'aire d'accueil a été fermée du 1er au 18 août pour l'entretien des extérieurs, le nettoyage et la maintenance des bâtiments.

Le taux d'occupation moyen annuel est de 74% *(81 % en 2024)*.

Une Aide au Logement Temporaire *(ALT2)* est versée annuellement aux gestionnaires ; cette allocation tient compte du nombre de places conformes disponibles et de l'occupation effective.

Elle s'élève à 23 379,25€ pour l'année 2025.

Taux d'occupation pour l'année 2025

Mois	Taux d'occupation mensuel
Janvier	79%
Février	41%
Mars	56%
Avril	67%
Mai	60%
Juin	67%
Juillet	67%
Août	63%
Septembre	87%
Octobre	100%
Novembre	100%
Décembre	100%

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 38/62

C/ ÊTRE ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

MENER UNE ACTION VOLONTARISTE POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

AMÉNAGEMENT DURABLE

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'optimisation des ressources : Édouard RENAUD.

Assisté du vice-président Bruno LEFEBVRE pour le patrimoine communautaire.

MOYENS HUMAINS

4 agents :

- **1 directrice de l'aménagement durable** pour l'assistance en urbanisme.
- **1 cheffe de projet** « énergie-climat » financé dans le cadre du dispositif TEPOS avec la Région.
- **2 conseillers techniques** pour adapter le patrimoine public – service partagé avec la Communauté de communes du Haut-Poitou et financé par le dispositif CEP de l'Ademe.

MISSIONS DU SERVICE

La sobritété

- Réduire les consommations des bâtiments communaux et communautaires

Les énergies renouvelables

- Développer de nouvelles ressources locales avec de projet pilote répondant au mix retenu au PCAET

La mobilité

- Mobilités décarbonées et douces, comme l'électrique ou le vélo

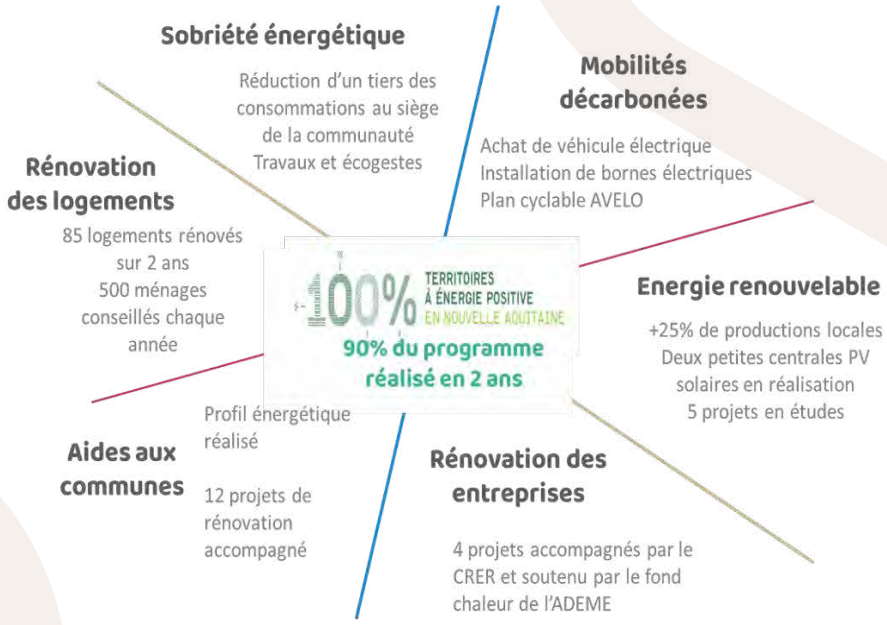
TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les missions réalisées répondent à l'axe « Bien vivre en Pays Loudunais » et « maîtrise de l'énergie » du projet de territoire, ainsi qu'à l'axe « sobriété et performance du bâti » du Plan Climat Air Énergie Territorial 2023-2029.

Sobriété énergétique et développement d'énergies renouvelables

Pour engager plus rapidement la transition énergétique, le Pays Loudunais est devenu en 2023 « Territoire à énergie positive en devenir » *(TEPOS)*. Le dispositif soutenu par la Région pour 3 ans, détermine 8 actions prioritaires, pour les bâtiments, la mobilité et l'énergie.



Budgets et partenaires

Le budget dédié à l'animation du programme porte sur le financement du CRER pour le soutien aux énergies renouvelables, et sur le financement mutualisation d'un service dédié à la sobriété énergétique des bâtiments. Les deux services offrent ainsi un soutien gratuit et neutre pour les communes. Les autres actions sont portées par chaque compétence, et bénéficient des politiques nationales et régionales *(à hauteur de 50 à 80% d'aides)*. Nos partenaires principaux :

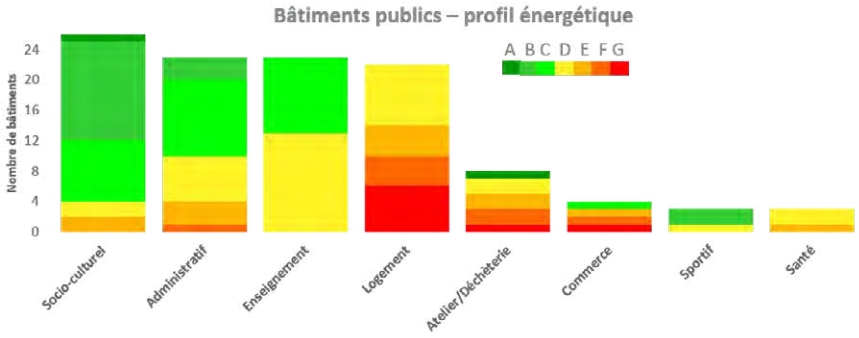
Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 39/62



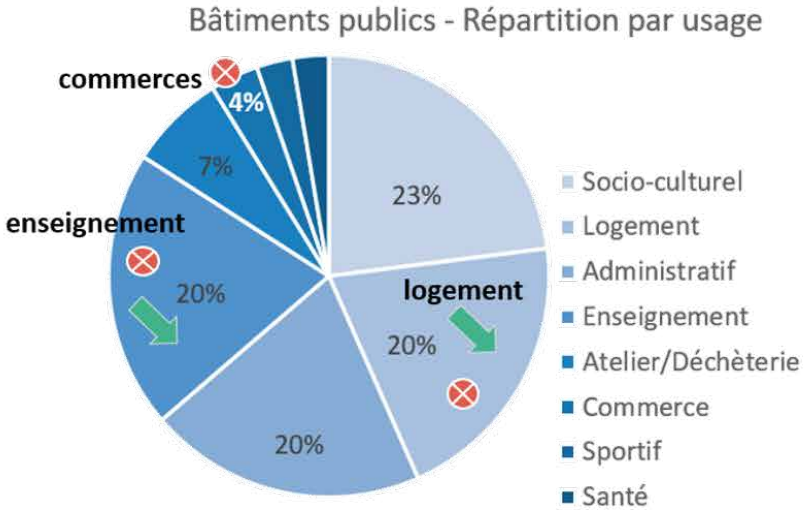
ACTIONS MARQUANTES 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Le profil énergétique des bâtiments communaux et les leviers

La communauté de communes propose un service de deux techniciens thermiciens, mutualisés avec la Communauté de communes du Haut-Poitou depuis 2024 : ce sont 39/45 communes adhérentes. Avec l'outil de suivi des consommations que la commune relie à ses factures d'énergie, le service a pu livrer le profil énergétique bâtimentaire :



Les leviers d'amélioration et de gain énergétique *(été/hiver)* sont dans les bâtiments scolaires et dans les logements communaux. Le service a accompagné 12 communes pour leur projet en 2025, sous diverses formes : propositions d'amélioration, par des conseils adaptés, parfois très simples. Si recours à des travaux, le service apporte un 1er conseil, puis mobilise les partenariats techniques ou financiers *(SEV, Fond Chaleur avec le Département, CEE…)* par un conseil technique adapté au besoin et à l'usage des bâtiments.



Bâtiments les plus consommateurs au m²

Bâtiments avec le gain potentiel maximal (usage/conso)

3 scénarios possibles pour adapter et atténuer :

S1 – optimisation des équipements et écogestes adaptés
S2 - travaux bâtiments – gain 30% C
S3 – travaux bâtiments + équipements – gain 50% A ou B

Rénovation énergétique du Téléport 6

Travaux de rénovation énergétique du bâtiment Téléport 6 avec production photovoltaïque en autoconsommation et revente du surplus avec un objectif [illegible]nergétique de + de 43%.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227

ENGAGER LE TERRITOIRE VERS LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

AMÉNAGEMENT DURABLE

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'optimisation des ressources : Édouard RENAUD.

MOYENS HUMAINS

1 agents :

- **1 directrice de l'aménagement durable** pour pour les projets d'urbanisme durable et la planification territoriale

MISSIONS DU SERVICE

- Inventaire foncier économique des zones d'activités
- Mobilisation des espaces urbanisés dans le cadre de ses opérations
- Réflexion pour la prise de compétence document d'urbanisme.

179 ha d'espaces naturels, agricole ou forestiers ont été perdus entre 2011 et 2021 au profit de l'urbanisation.

Pourtant, la population a diminué de 52 habitants, et ce sont toujours 12% de logements vacants.

54,1% d'artificialisation

Entre 2020 et 2023, l'artificialisation nette est de 54,1 ha, soit 0,063% de la surface totale du territoire.

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

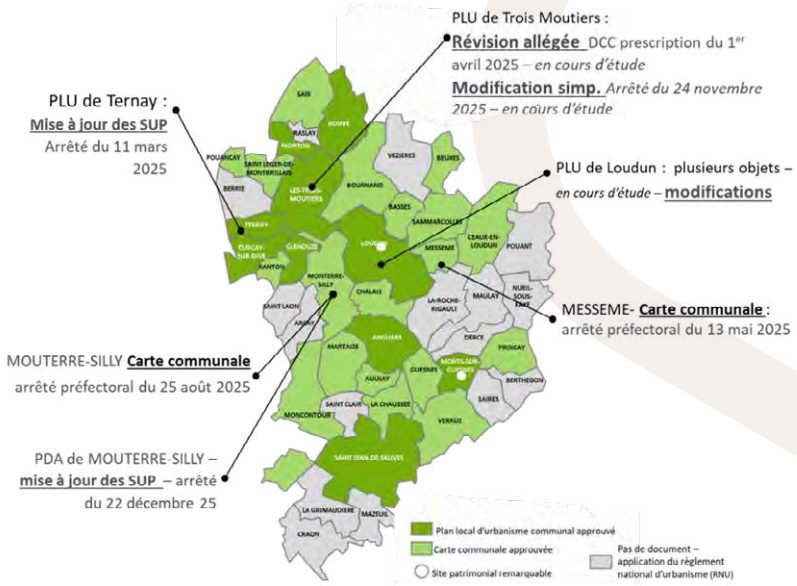
Les missions réalisées répondent à l'axe « Être acteur de la transition écologique et énergétique » du projet de territoire et à l'axe « Ressources » du Plan Climat Air Énergie Territoriale.

Construire un urbanisme durable, respectueux des ressources du territoire

La communauté de communes agit avec :

- L'inventaire foncier économique des zones d'activités.
- La compétence document d'urbanisme et tenant lieu.

La communauté a porté 9 procédures d'évolution de documents d'urbanisme communaux en 2025 :



Budgets et partenaires

Le budget porte sur la conduite des procédures des documents d'urbanisme communaux et du PLUi. Les financements sont ceux de la DGD urbanisme de l'État, mobilisable uniquement pour le PLUi.

ACTIONS MARQUANTES 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Une charte pour suivre la compétence document d'urbanisme

Le 18 février 2025, au terme des échanges nombreux intervenus pour la préparation de la prise de compétence, les élus communautaires ont adopté une Charte de gouvernance. Elle décline les modalités de collaboration entre les communes et la communauté de communes pour la compétence « document d'urbanisme et tenant lieu ». Elle précise le travail collaboratif entre la communauté de communes et la commune pour la vie de son document communal. Elle engage les Maires et les élus communaux à contribuer activement à l'élaboration du PLUi pendant toute la durée de l'étude.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal est prescrit

Le 1er juillet 2025, le conseil communautaire a décidé de prescrire le plan local d'urbanisme intercommunal. Le PLUi donnera une dimension nouvelle à l'action des élus en impulsant un projet à l'échelle du bassin de vie Loudunais. Sa co-construction avec les communes est garantie
isme.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 41/62

Le PLUi viendra formaliser le projet politique de territoire, en le traduisant dans l'aménagement de l'espace :

1. Reconquérir la ruralité et ses ressources, la ville-centre et les centre-bourgs, en adaptant le document à la diversité des communes, et en s'attachant à exprimer leur projet ;
2. Accompagner l'attractivité économique et touristique, par le renouveau des zones d'activités économiques communautaire, le développement industriel et artisanal, la production agricole ainsi que le développement du potentiel des entreprises du tourisme et du patrimoine de Pays ;
3. Confirmer le bien vivre en Loudunais, avec la rénovation de l'habitat, la revitalisation des centres-bourgs et le maintien des commerces, le développement des équipements et services à la population ;
4. Accompagner les mobilités à l'échelle du bassin de vie, pour le quotidien et le tourisme, en traduisant le plan de mobilité, le schéma cyclable et de randonnées, et assurer la relation avec les bassins d'emplois ligériens et poitevins ;
5. Être acteur de la transition énergétique et écologique, en traduisant les objectifs du Plan climat air énergie territorial du Pays Loudunais et en préservant l'eau et la biodiversité.

Son élaboration conduira à appréhender les besoins du territoire à long terme, les défis partagés par les communes, et d'y répondre dans une logique de solidarité, de cohésion territoriale et de développement durable. Ce sera un travail politique dense, dont le résultat est souhaité en 2030.

SERVICE DES ESPACES NATURELS

Vice-président en charge de la gestion et valorisation des déchets, des ressources en eau et du patrimoine forestier : Frédéric MIGNON.

MOYENS HUMAINS

5 agents :

- **1 responsable de service**
- **4 agents**

MISSIONS DU SERVICE

- Entretien des sentiers de randonnée pédestre, des sentiers d'interprétations *(aménagement, entretien, sécurité, signalétique et balisage)*.
- Gestion des espaces naturels de la propriété de la Communauté de communes.
- Restauration et entretien des sources.
- Travaux d'entretien des espaces communautaires.
- Gestion forestière.
- Création et entretien de conservatoires de la biodiversité végétale *(amanderaie, vignes, arbres fruitiers)*.

ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Actions réalisées en 2025

- Appui technique pour les manifestations, création et aménagement de décor végétal pour le service tourisme ;
- Entretien des sentiers d'interprétations *(Ligne verte, Pé de Jojo, sentes de Fondoire, sentes de la Dive)*, des collections de vignes, d'amandiers et des sources ;
- Pose de mobilier et de signalétique pour la mise en valeur de sites touristiques ;
- Entretien des espaces verts des sites et bâtiments communautaires *(zones d'activités économiques, aire de repos de la Briande et Maison de Pays, aire d'accueil des gens du voyage, Maison de l'Acadie…)* ;
- Gestion forestière comprenant abattage pour la vente de bois et entretien des chemins ;
- Interventions techniques pour engazonnement de nouveaux espaces verts ZI Loudun ;
- Amanderaie des 3 Terres – aménagement du verger d'amandiers pour ouverture au public comprenant la création de nouveau mobilier à partir de matière brute.



Amanderaie des Trois Terres

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 42/62

42

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La compétence GEMAPI est exercée par la CCPL depuis le 1er janvier 2018.

Modalités de la compétence GEMAPI exercée

- En l'ayant transférée à 4 syndicats :
  - Le syndicat mixte de la Dive du Nord
  - Le syndicat mixte de la Vallée de la Dive
  - Le syndicat mixte de rivières Val de Vienne
  - Le syndicat des bassins du Négron et du Saint-Mexme
- En l'exerçant en régie directe pour tout ou partie des communes suivantes : Bournand, Loudun, Morton, Raslay, Roiffé, Saint-Léger-de-Montbrillais, Saix, Les Trois-Moutiers ;
- Par convention de partenariat avec le syndicat Mixte Vienne et Affluents pour une partie de Saires et Verrue.

Budget 2025

Le montant des contributions de la Communauté de communes aux syndicats pour l'année 2025 s'élève à 192 469,03€ *(185 389,47€ en 2024)*. Le produit soumis à la taxe sur la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations *(GEMAPI)* au titre de l'année 2025 est de 233 000 €.

Missions exercées en 2025 :

- Suivi administratif de la compétence.
- Participation au comité de pilotage relatif aux travaux « Pont De Pierre » à Loudun : un groupement de commande est créé *(Eaux de Vienne, ville de Loudun, CCPL)* avec pour unique objet la réalisation concomitante de travaux de réhabilitation d'un ouvrage d'assainissement nommé "Pont De Pierre" situé sur la commune de Loudun étroitement liés aux réalisations suivantes :
  - Travaux d'assainissement *(compétence Eaux de Vienne)*
  - Bassin de gestion des eaux pluviales *(compétence communale)*
  - Intervention sur un cours d'eau *(compétence communautaire)*

Les marchés ont été lancés en 2025.

Le Lot 3 porté par la ccpl a été attribué à l'entreprise Chognot. Il porte sur les travaux Gemapi : Terrassements ; Création du nouveau lit du Martiel, et mise en eau ; Rehabilitation de la zone humide près du nouveau lit ; Végétalisation ; Compensation de zone humide : terrassement et création d'un nouveau lit du Martiel, et mise en eau.

Les travaux ont débuté fin 2025.

Mise en place d'un groupe de travail pour définir la stratégie territoriale à l'échelle du bassin de la Dive

Les Communautés de communes Airvaudais Val de Thouet, Haut Poitou, Pays Loudunais, Thouarsais et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ont souhaité s'engager dans une démarche commune pour la gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin de la Dive.

Cette démarche se fonde sur la nécessaire approche globale de la gestion de l'eau sur l'ensemble du bassin versant, et s'appuie d'une part sur une étude de gouvernance du bassin à l'échelle supra communautaire et d'autre part, sur l'élaboration d'une stratégie territoriale assortie d'un programme d'actions pluriannuel d'entretien et de restauration des cours d'eau afin de répondre aux objectifs de reconquête de la qualité des eaux émanant de la Directive Cadre sur l'Eau.

3 réunions de comité de pilotage ont permis aux partenaires de s'accorder sur le principe de rédiger une convention de partenariat pour le co-portage de la définition de la stratégie territoriale à l'échelle du bassin de la Dive avec le recrutement d'un technicien rivière Pays Loudunais et le lancement d'une étude pour la définition de la stratégie territoriale et la gouvernance à l'échelle du bassin de la Dive.

Projets 2026 :

- Formalisation de la convention de partenariat ;
- Recrutement d'un technicien rivière ;
- Lancement de l'étude pour la définition de la stratégie territoriale à l'échelle du bassin de la Dive.



Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GEMAPI

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 43/62

RÉDUIRE LES DÉCHETS ET VALORISER LES RESSOURCES

SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Vice-président en charge de la gestion et valorisation des déchets, des ressources en eau et du patrimoine forestier : Bruno LEFEBVRE

MOYENS HUMAINS

35 agents :

- 1 Directeur Général Adjoint Environnement et gestion du patrimoine
- 1 Responsable de service Prévention des déchets
- 1 Agent d'animation tri et gestion administrative
- 1 Responsable du service de la Relation usagers
- 2 Agents d'accueil et gestion administrative
- 2 Agents de dotation pour le déploiement de la TEOMI
- 1Responsable du service Prospectives et optimisation des coûts
- 1 Responsable d'exploitation
- 1 Chef de service Collecte en porte-à-porte
- 15 Chauffeurs et agents de collecte
- 1 Chef de service Déchèteries et points d'apport volontaires
- 8 Chauffeurs et agents valoristes de déchèterie

MISSIONS DU SERVICE

Le service exerce la compétence collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés depuis le 1er janvier 1993. Ce service est composé de :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles ainsi que les déchets d'activités économiques assimilés, en porte-à-porte ;
- la collecte des emballages ménagers recyclables, en porte-à-porte ;
- la collecte des points d'apport volontaire pour les papiers et le verre ;
- la gestion des 5 déchèteries du territoire.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE DES DÉCHETS 2025

Le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du service public de prévention et gestion des déchets pour l'année 2025 est disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Les indicateurs techniques en 2025



9 601 TONNES

de déchets *(gravats compris)*

ont été apportées en déchèterie en 2025 (-2%)
c'est 13% de plus qu'en 2020.



3 550 TONNES

d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

ont été collectées, soit une baisse de 14% depuis l'annonce de la mise en place de la TEOMI en 2023.

2 731 TONNES

de déchets recyclables dont



1279 TONNES d'emballages recyclables

en augmentation de 8% depuis 2023.

1193 TONNES de verres

suivant la tendance à la hausse établie depuis 2018 avec une légère diminution en 2025 (-7%)

259 TONNES de papiers

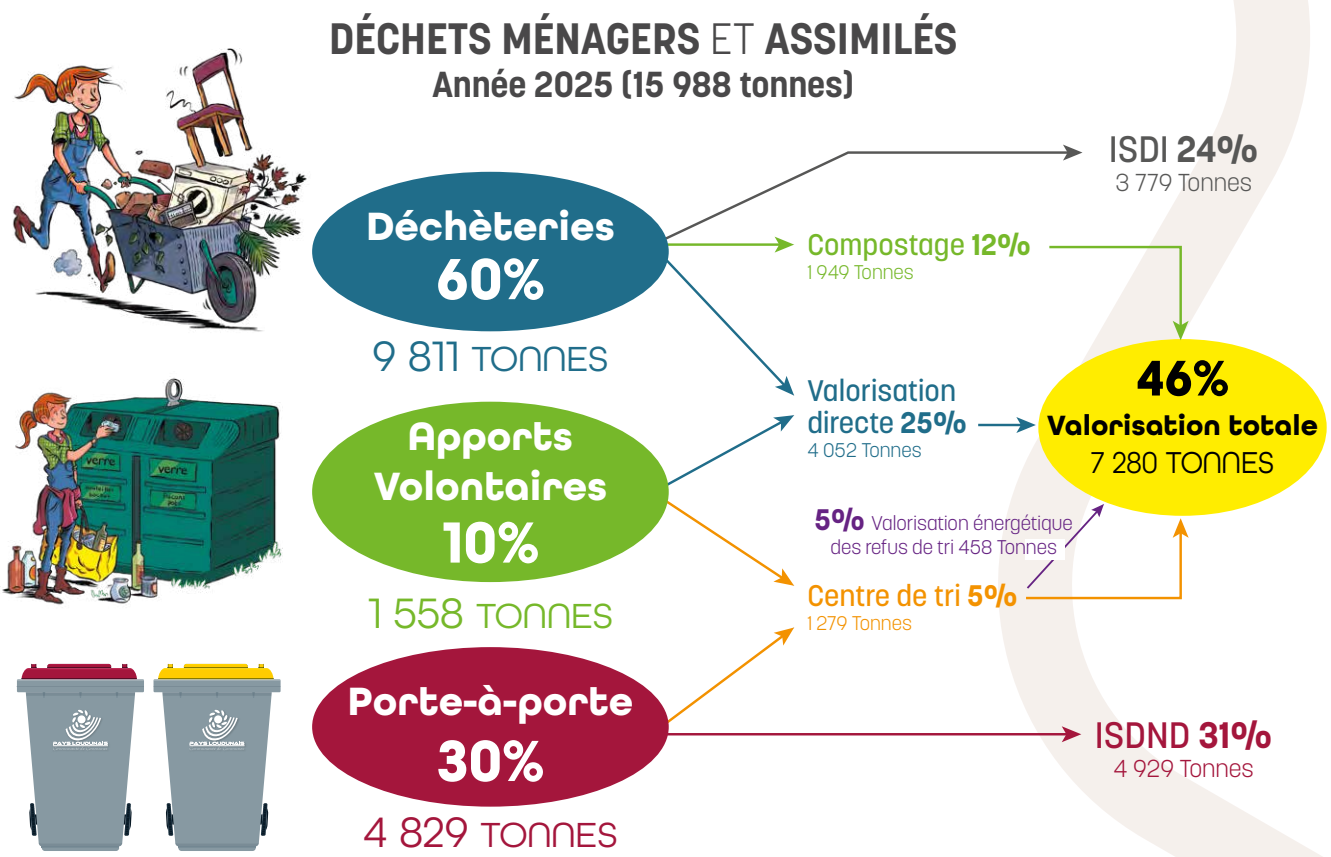
en forte baisse depuis 2023 (-35%)



Moins de déchets tu produiras,
moins de poubelles collectées tu feras !

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 44/62

Synoptique des déchets traités en 2025



*ISDI : Installations de stockage de déchets Inertes / *ISDND : Installations de stockage de déchets non dangereux.

Évolution de la production de déchets depuis 5 ans

Flux (en tonnes)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ordures Ménagères	4 550	4 643	4 409	4 139	3 658	3 550
Emballages recyclables	1 075	1 147	1 149	1 179	1 303	1 279
Verre	1 158	1 239	1 198	1 217	1 289	1 193
Papiers	461	573	458	398	299	259
Déchèterie	8 630	9 843	9 515	9 498	9 929	9 601
Total	**15 874**	**17 445**	**16 730**	**16 431**	**16 478**	**15 993**

Pour rappel, l'un des objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte est d'être sous la barre des 14 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2020.

Comparaison de production des déchets de la CCPL avec le reste du territoire

En 2023, la CCPL affiche des ratios de production de déchets encourageants, en moyenne, un habitant du Loudunais produisait 501 kg. En comparaison, un habitant de la région Nouvelle-Aquitaine produisait, en moyenne, 528 Kg.

En kg/hab./an	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Ménagers Recyclables	Apports en déchèterie (avec gravats)	Total
CCPL (2025)	**146**	**53**	**400**	**599**
France (2024)	189	58	235	482
Région NA (2024)	185	61	240	486

La mise en place de la tarification incitative, en 2025, a permis de réduire le ratio de production d'ordures résiduelles. Par exemple, la moyenne des territoires ruraux de Nouvelle-Aquitaine ont un ratio de production d'OMR de 185 kg/hab, contre

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 45/62

Les indicateurs du service Prévention et gestion des déchets

L'année 2025 marque la fin du premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la Communauté de communes.



Ce programme a permis d'ancrer une dynamique territoriale en faveur de la prévention des déchets à travers le déploiement de nombreuses actions, parmi lesquelles l'opération « Foyers Zéro Déchet », le développement de démarches d'éco-exemplarité et le lancement d'une étude visant à élaborer un schéma territorial de gestion de proximité des biodéchets. Cette dernière a mobilisé la collectivité, le bureau d'études mandaté et les élus afin de définir une stratégie adaptée aux enjeux du territoire.



Le développement du compostage de proximité s'est par ailleurs poursuivi avec l'organisation de 16 sessions de vente ayant permis la distribution de 160 composteurs et 142 bioseaux, sensibilisant 142 foyers aux bénéfices du compostage domestique et à la valorisation des biodéchets.

Parallèlement, le service Prévention a renforcé sa politique de sensibilisation auprès des scolaires. La diffusion d'une nouvelle plaquette pédagogique pour l'année scolaire 2025-2026 a permis le déploiement de nombreuses animations en fin d'année autour du tri, du recyclage, du compostage, du lombricompostage et de la réduction des déchets, grâce à des ateliers ludiques, des outils pédagogiques, des visites de déchèteries et des présentations des véhicules de collecte.



Enfin, la collectivité a poursuivi ses actions de sensibilisation du grand public à l'occasion de la Quinzaine nationale du compostage et de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets *(SERD)*. Cette dernière a notamment été marquée par la deuxième édition de la Fête de la Récup, qui s'est tenu à Monts-sur-Guesnes et a accueilli plus de 520 visiteurs, soit près de 2% de la population du territoire. Les retours recueillis au travers du questionnaire de satisfaction témoignent d'un très fort niveau d'appréciation de l'événement et d'une volonté largement exprimée de le voir reconduit, confirmant ainsi l'intérêt des habitants pour les actions de prévention des déchets menées par la collectivité.



Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 46/62

Les indicateurs financiers

LES **DÉPENSES** DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 4 236 008 € HT et regroupent les charges de personnel ainsi que les coûts de collecte et de traitement.

Elles sont réparties comme suit :

PARTS DES DÉPENSES DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN 2025



Les actions menées depuis 2018 *(optimisation de la collecte, extension des consignes de tri, contrôle d'accès en déchèterie…)* et plus récemment le travail de mise en place de la tarification incitative ont permis de mieux maîtriser les coûts du service.

Évolution des dépenses de fonctionnement (en € HT) pour les 7 dernières années

En € TTC	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses	2 752 334 €	2 998 109 €	3 228 933 €	3 458 705 €	3 840 730 €	4 020 063 €	4 236 008 €

Nous constatons une hausse (+ 5%) par rapport à 2024 qui s'explique principalement par une augmentation des charges de structure, des charges liées au tri et conditionnement des emballages ainsi qu'une augmentation des charges liées au stockage des Ordures Ménagères Résiduelles et Déchets Non Recyclables.

Coût du service pour les différents flux

Le coût aidé en € hors taxe est le coût final supporté par la collectivité. Son calcul est simple, nous déduisons du coût du service les différentes recettes telles que les recettes industrielles *(ventes de matériaux)*, les soutiens des Eco-Organismes agréés, les différentes aides et la TVA.

En € HT par tonne	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages Ménagers Recyclables*	Papier	Verre	Gestion des déchèteries	Tous flux
Coût du service	354 €	392 €	-86 €	42 €	199 €	249 €

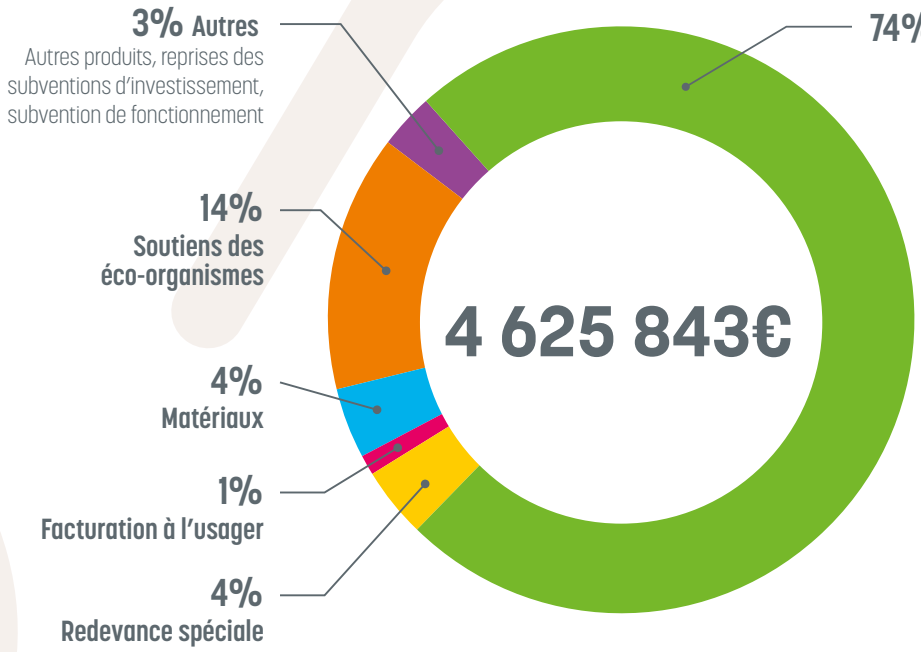
Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 47/62

LES **RECETTES** DE FONCTIONNEMENT

Elles s'élèvent à 4 625 843€ TTC et sont principalement composées de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), de la redevance spéciale, des dépôts des professionnels en déchèteries, des soutiens des éco-organismes, ainsi que des recettes industrielles (ventes de papier, verre, carton, ferrailles...).

Elles sont réparties comme suit :

PARTS DES RECETTES DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN 2025





PARTENAIRES FINANCIERS

CITEO — Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.
ecosystem — recycler c'est protéger
Eco DDS
ecomaison
Re fashion

Évolution des recettes de fonctionnement (en € TTC) pour les 7 dernières années

En € TTC	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes	3 301 290,17€	3 240 389,09€	3 697 191,68€	3 871 267,34€	3 975 511,38€	4 326 976,20€	4 625 843€

LES **DÉPENSES** ET **RECETTES** D'INVESTISSEMENT

En 2025, les dépenses d'investissement s'élevaient à 127 402€ TTC, tandis que les recettes d'investissement s'élevaient à 17 273€ TTC.

Ces recettes d'investissement perçues par la CCPL, additionnées aux recettes de fonctionnement et notamment la TEOMI, permettent de financer les dépenses du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD).

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 48/62

D/ ACCOMPAGNER LES MOBILITÉS À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE VIE

SERVICE MOBILITÉ

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'optimisation des ressources : Édouard RENAUD.

MOYENS HUMAINS

1 agent :

- **1 cheffe de projet** « énergie-climat » financé dans le cadre du dispositif TEPOS avec la Région.

MISSIONS DU SERVICE

La mobilité

► Mobilités décarbonées et douces, comme l'électrique ou le vélo

ÉLÉMENTS CLÉS

SCHÉMA CYCLABLE

Les outils géoréférencés du schéma cyclable

Simple jalonnement : 188 km
Itinéraire de continuité : 100 km
Itinéraire à sécuriser : 26 km
Voies vertes : 36,8 km
Principes d'aménagement et de stationnement

AGIR POUR LA MOBILITÉ

Les missions réalisées répondent à l'axe « mobilités » du projet politique de territoire et du Plan climat air énergie territorial.

Démultiplier des solutions de mobilités au local et décarboner

La Communauté de communes s'est donné quatre objectifs pour construire sa politique de mobilité :

- l'accès à l'emploi, à la ville-centre, aux grands pôles riverains et à leur gare ;
- l'accès aux services de 1ère nécessité dans les bourgs locaux ;
- la mobilité des jeunes, des seniors et des populations modestes et/ou isolées ;
- la maîtrise énergétique avec des solutions de mobilité décarbonées.

La CCPL a construit son action avec trois programmes pour :

- le déploiement d'installation de recharge pour véhicule électrique, sur son patrimoine ;
- le déploiement d'une politique cyclable sur tout le territoire ;
- le plan de mobilités locales avec les partenaires autorités organisatrices des transports et les associations de soutien à la mobilité.

Budgets et partenaires

Les actions bénéficient des politiques nationales et régionales *(à hauteur de 50 à 80% d'aides)*. Un contrat avec la Région a été signé en 2025. Nos partenaires :

ACTIONS 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Le schéma cyclable : itinéraires et service pour le vélo du quotidien

Avec ce plan, les trois quarts des habitants ont accès à une solution de mobilité à vélo, à 5 minutes à pied et à 15 minutes à vélo. Le vélo participe à l'écosystème des mobilités locales, pour rejoindre un arrêt de bus, un équipement, un service ou un commerce local. Ces boucles sont aussi cohérentes avec celles de la randonnée touristique.

La communauté de communes a été lauréate du programme AVELO, qui propose un financement renforcé pour des équipements et des études pré-opérationnelles concernant les itinéraires prioritaires.

Le contrat de mobilité avec la Région

En décembre 2025, la CCPL a adopté le contrat de mobilité locale avec la Région, autorité organisatrice des transports, sur le bassin Thouarsais-Loudunais. Les actions retenues sont :

- Communiquer et valoriser les offres de transport déjà existantes : bus, plateforme Modalis, offre de covoiturage, transport solidaire, autopartage ;
- Construire une offre de transport sur réservation : cette action sera travaillée en 2026 pour une réalisation en 2027.
- Soutenir l'offre de transport solidaire avec le soutien aux associations locales.

…e du 16 au 22 septembre 2025 a pu mettre …à l'honneur.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 49/62

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 50/62

Ressources et moyens

LES ACTIVITÉS SUPPORT AU SERVICE DE LA RÉALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 51/62

A/ LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES

MOYENS HUMAINS

4 agents :

- Directrice des ressources humaines
- 1 agent chargé des paies, formations et recrutement
- 2 agents de prévention, hygiène et sécurité dont un à 20% de son temps

CHIFFRES CLÉS

153 AGENTS

153 agents présents dans les effectifs au 31 décembre 2025, correspondant à 118,14 ETP *(Equivalent Temps Plein).*

60% TITULAIRES

de la Fonction Publique Territoriale

40% CONTRACTUELS

5,13% D'ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme pour l'année 2025 est de 5,13 % *(6,3 % en 2024).*

Formule de calcul du taux :

$$\frac{\text{Nombre de jours calendaires d'absence}}{\text{Nombre d'agents au 31/12/2025 x 365}} \times 100$$

SOBRIÉTÉ ET ATTRACTIVITÉ

NOUVELLES ORGANISATIONS DES TEMPS DE TRAVAIL

Début 2023, les élus ont exprimé le souhait d'engager une réflexion sur une nouvelle organisation du temps de travail.

Depuis le 1er janvier 2025, la nouvelle gestion des temps de travail a été mise en œuvre pour :

- les services administratifs *(choix d'un rythme de travail à 4, 4.5 ou 5 jours – possibilité de télétravail – fermeture de l'accueil au public dans les bureaux le vendredi).*
- le service déchèteries : annualisation sur la base de trois cycles de travail tenant compte de la fréquentation du public et des saisons (un cycle saison basse-un cycle saison haute avec fortes amplitudes d'ouverture- un cycle été avec horaires adaptés à la chaleur.

Au 1er avril 2025, c'est le service tourisme qui a vu son organisation évoluer : annualisation sur une base de 35h/semaine en fonction de la charge saisonnière. Différenciation de l'organisation annualisée des équipes de front office *(emplois du temps en fonction ouverture des offices de tourisme et des animations saisonnières)* et des équipes de back-office *(emplois du temps différenciés en fonction des missions et responsabilités).*

Au cours de l'année 2025, le projet s'est poursuivi pour une mise en œuvre au 1er janvier 2026 avec :

- le service d'entretien et de maintenance des bâtiments intercommunaux,
- le service d'entretien des espaces naturels et forestiers, en proposant une annualisation sur une base de 35h/semaine en fonction de la charge saisonnière.

Le travail se poursuit en 2026 avec les autres services.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

VOLET SANTÉ

À compter du 1er janvier 2026, la réforme de la protection sociale complémentaire rend obligatoire pour les employeurs publics :

- la participation financière mensuelle à la couverture mutuelle santé de leurs agents,
- un panier minimal de couverture prévu par l'article 911-7 du code de la sécurité sociale.

La mutuelle santé intervient en cas de maladie, accident, maternité et complète la couverture apportée par la Sécurité Sociale. Elle permet le remboursement de frais non couverts, ou partiellement couverts par la Sécurité Sociale.

Au regard de ces obligations, la Communauté de communes a décidé de se joindre à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Vienne visant à offrir aux agents des collectivités une offre groupée performante et adaptée. Les démarches ont été effectuées au cours de l'année 2025 pour une mise en œuvre dès le 1er janvier 2026.

L'offre de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) a été retenue.

Une participation mensuelle de l'employeur est versée aux agents [illegible]teur de 15€.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 52/62

PROPOSITION D'ACCORD-CADRE

AGENTS DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS LOUDUNAIS (SPIC)

Depuis le 2 avril 2025, cohabitent, au sein de l'office de tourisme, des agents de droit public *(fonctionnaire et contractuel)* et des agents de droit privé *(contractuel)*.

Un accord-cadre a été rédigé pour harmoniser les règles applicables à l'ensemble des personnels en tenant compte à la fois du statut public *(code général de la fonction publique)* et du statut privé *(convention collective du tourisme)*.

Cet accord-cadre reprend notamment les éléments liés au recrutement, à l'indemnisation des frais de déplacement ou du travail les dimanches et jours fériés, à la protection sociale…

DISPOSITIF DE SIGNALEMENT

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION

Depuis 2022, la Communauté de communes adhère au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes, dénommé AVDHAS, instauré par le Centre de Gestion 86.

Le dispositif de signalement AVDHAS comporte les 3 procédures suivantes :

1. Une procédure de recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements ;
2. Une procédure d'orientation des agents s'estimant victimes de tels actes ou agissements vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien ;
3. Une procédure d'orientation des agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés, notamment par la réalisation d'une enquête administrative.

Ce dispositif garantit une stricte confidentialité des informations communiquées *(victimes, témoins, auteurs des actes)*, y compris en cas de communication aux personnes ayant besoin d'en connaître pour le traitement de la situation. Le CDG86 veillera à ce que ce dispositif assure également :

- La neutralité vis-à-vis des victimes présumées et des auteurs des actes ;
- L'impartialité et l'indépendance des signalements dans le respect des règles relatives au traitement des données personnelles dans le cadre du règlement général sur la protection des données *(RGPD)*.

Cette adhésion a été renouvelée à compter du 1er août 2025.

RÉPARTITION DES AGENTS

PAR FILIÈRE

Administrative : 18,95%
Animation : 24,18%
Culturelle : 5,88%
Technique : 39,23%
Médico-sociale : 11,76%

PAR CATÉGORIE

Catégorie A : 11,11%
Catégorie B : 7,84%
Catégorie C : 81,05%

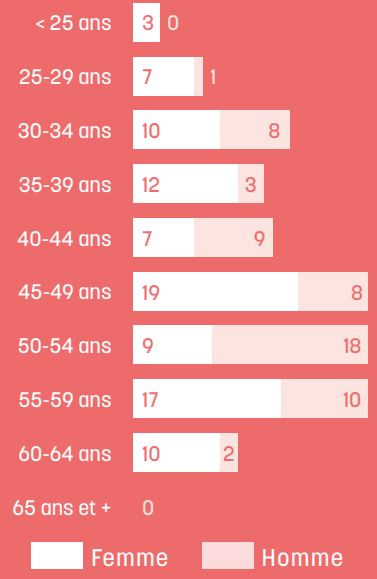
PAR DURÉE DE TEMPS DE TRAVAIL

Temps plein : 57%
Temps partiel *(50%, 80% ou 90%)* : 3%
Temps non complet : 40%

PAR TRANCHE D'ÂGE

47 ans !

C'est l'âge moyen tant pour les femmes que pour les hommes



TAUX DE FÉMINISATION

Le taux de féminisation est de 68% en 2025

Les femmes représentent :
76 % des emplois de catégorie A
67 % des emplois de catégorie B
67 % des emplois de catégorie C

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 53/62

B/ LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

SERVICE FINANCES

MOYENS HUMAINS

3 agents :

- **Responsable Gestion budgétaire et financière**
- **2 agents** dont un mis à disposition du Service Facturier *(SFACT)* du Pays Loudunais

INDICATEURS DU SERVICE

- **14 budgets :** 1 budget principal, budget Développement Économique, Budget Office de Tourisme, budget Pépinière d'Entreprises et 10 budgets de stocks *(lotissements, ZI et ZA)*.
- **38 dossiers d'emprunt** en cours sur 5 budgets : CCPL, Développement économique, Gestion des déchets, Office du Tourisme du Pays Loudunais et Pépinière d'entreprises
- **2 autorisations de programme / crédits de paiement** *(AP/CP)* en cours à la fin de l'année 2024
- **5 003 mandats administratifs et 2 217 titres financiers** *(tous budgets confondus, soit + 7% / 2024)*
- Délais Global de Paiement des factures fournisseurs : 15 jours en moyenne tout budget confondu

BUDGETS PRIMITIFS 2025

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget principal CCPL*	12 353 563 €	2 633 661 €	14 987 224 €
Gestion des déchets*	4 447 513 €	1 048 118 €	5 495 631 €
Développement économique (HT)	849 545 €	983 969 €	1 833 514 €
Office du Tourisme Pays Loudunais (HT)	873 401 €	290 427 €	1 163 828 €
Pépinière d'entreprises (HT)	24 949 €	2 344 541 €	2 369 490 €
TOTAL	**18 548 971 €**	**7 300 716 €**	**25 849 687 €**

**le budget principal et le budget pour la gestion des déchets relèvent d'un service public administratif. À ce titre, il n'est pas assujetti à la TVA.*

LES PRINCIPAUX PROJETS 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Projets 2025

- Individualisation des dépenses et recettes liées à l'activité **« Gestion des déchets »** au sein d'un budget spécifique.
- Création d'un budget annexe **« Gendarmerie ».**
- Intégration des recettes au sein du **service Facturier (SFACT).**

Perspectives 2026

- Extension du SFACT avec possibilité d'intégration pour les communes du territoire *(après étude de faisabilité de la DGFIP et prérequis informatiques)*. Intégration au 1er juin 2026 de la commune de la Grimaudière.

LES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2025

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT



38 € — Gestion des déchets
15 € — Éducation / Jeunesse / Parentalité
13 € — Développement économique
8 € — Aménagement, revitalisation, centres-bourgs et cadre de vie
7 € — Développement touristique et valorisation patrimoine de pays
6 € — Sports
6 € — Culture et lecture publique
3 € — Transition écologique et énergétique
2 € — Santé
…loppement social

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 54/62

COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

BUDGET PRINCIPAL CCPL

DEPENSES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	995 907,38 €	013	ATTENUATION DE CHARGES	26 183,15 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	3 682 434,84 €	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	611 998,12 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	2 044 309,50 €	73	IMPOTS ET TAXES	7 361 966,09 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 505 036,44 €	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 813 630,90 €
66	CHARGES FINANCIERES	117 632,57 €	75	AUTRES PRODUITES DE GESTION COURANTE	164 765,42 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 360,10 €	76	PRODUITS FINANCIERS	373,17 €
68	PROVISIONS	2 487,78 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	112 282,24 €
			78	REPRISE SUR AMORTISSMTS ET PROVISIONS	6 375,63 €
TOTAL DEPENSES REELLES		**9 349 168,61 €**		**TOTAL RECETTES REELLES**	**11 097 574,72 €**
042	*AMORTISSEMENTS*	445 661,44 €	*042*	*AMORTISSEMENTS*	89 030,50 €
	AUTRES OPERATIONS D'ORDRE	112 128,28 €	002	RESULTAT REPORTE	1 847 475,22 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		**9 906 958,33 €**	**TOTAL FONCTIONNEMENT**		**13 034 080,44 €**
			Résultat d'exploitation de l'exercice		**1 279 646,89 €**
			Résultat d'exploitation cumulé		**3 127 122,11 €**

DEPENSES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025
16	REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	482 203,78 €	1068	DOTATION AFFECTATION DU RESULTAT	305 444,87 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	6 000,00 €	10	FCTVA	57 049,59 €
20-21	DEPENSES D'EQUIPEMENT	395 506,19 €	16	EMPRUNTS	0,01 €
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	3 491,24 €	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	99 469,75 €
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	352 766,78 €	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	3 168,38 €
			27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 666,67 €
TOTAL DEPENSES REELLES		**1 239 967,99 €**	**TOTAL RECETTES REELLES**		**471 799,27 €**
040	*OPERATIONS D'ORDRE*	89 030,50 €	*040*	*OPERATIONS D'ORDRE*	445 661,44 €
041	*AUTRES OPERATIONS D'ORDRE*			*AUTRES OPERATIONS D'ORDRE*	112 128,28 €
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	103 988,62 €	*001*	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	
TOTAL INVESTISSEMENT		**1 432 987,11 €**	**TOTAL INVESTISSEMENT**		**1 029 588,99 €**
			Résultat d'investissement de l'exercice		**-299 409,50 €**
			Résultat d'investissement cumulé		**-403 398,12 €**

BUDGET GESTION DES DÉCHETS

DEPENSES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 292 859,27 €	013	ATTENUATION DE CHARGES	1 728,83 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 503 563,61 €	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	402 533,61 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	26 851,89 €	73	IMPOTS ET TAXES	3 404 522,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	38 374,54 €	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	457 015,84 €
			75	AUTRES PRODUITES DE GESTION COURANTE	7 647,80 €
TOTAL DEPENSES REELLES		**3 861 649,31 €**	**TOTAL RECETTES REELLES**		**4 273 448,08 €**
042	*AMORTISSEMENTS*	504 952,43 €	*042*	*AMORTISSEMENTS*	67 854,84 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		**4 366 601,74 €**	**TOTAL FONCTIONNEMENT**		**4 341 302,92 €**
Résultat d'exploitation de l'exercice		**-25 298,82 €**			
Résultat d'exploitation cumulé		**-25 298,82 €**			

DEPENSES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025
16	REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	105 889,11 €	10	FCTVA	17 273,37 €
20-21	DEPENSES D'EQUIPEMENT	127 402,42 €	27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	26 254,00 €
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	26 254,00 €			
TOTAL DEPENSES REELLES		**259 545,53 €**	**TOTAL RECETTES REELLES**		**43 527,37 €**
040	*OPERATIONS D'ORDRE*	67 854,84 €	*040*	*OPERATIONS D'ORDRE*	504 952,43 €
TOTAL INVESTISSEMENT		**327 400,37 €**	**TOTAL INVESTISSEMENT**		**548 479,80 €**
			Résultat d'investissement de l'exercice		**221 079,43 €**
			cumulé		**221 079,43 €**

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 55/62

COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

BUDGET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DEPENSES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	143 434,41 €	013	ATTENUATION DE CHARGES	8,50 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	135 802,24 €	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTE	47 027,97 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	754,38 €	75	SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL	270 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	32 764,39 €	75	AUTRES PRODUITES DE GESTION COURANTE	200 609,74 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 697,75 €	76	PRODUITS FINANCIERS	0,01 €
68	PROVISIONS POUR RISQUES	2 737,30 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	72 205,00 €
			78	REPRISES AMORTISSEMENTS/PROVISIONS	3 468,11 €
TOTAL DEPENSES REELLES		**317 190,47 €**		**TOTAL RECETTES REELLES**	**593 319,33 €**
042	*OPERATIONS D'ORDRE*	259 106,92 €	*042*	*OPERATIONS D'ORDRE*	45 407,98 €
			002	RESULTAT REPORTE	281 336,73 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		**576 297,39 €**		**TOTAL FONCTIONNEMENT**	**920 064,04 €**
				Résultat d'exploitation	**62 429,92 €**
				Résultat d'exploitation cumulé (avec 002)	**343 766,65 €**

DEPENSES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025
16	REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	172 516,64 €	1068	DOTATION AFFECTATION DU RESULTAT	183 085,38 €
20-21	DEPENSES D'EQUIPEMENT	345 811,62 €	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	156 045,00 €
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 239,23 €	16	EMPRUNTS ET AVANCES FINANCIERES	88 135,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 002,57 €	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 726,02 €
TOTAL DEPENSES REELLES		**528 570,06 €**	**TOTAL RECETTES REELLES**		**429 991,40 €**
040	*OPERATIONS D'ORDRE*	45 407,98 €	*040*	*OPERATIONS D'ORDRE*	258 541,42 €
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	192 367,04 €	041	OPERATIONS PATRIMONIALES	565,50 €
TOTAL INVESTISSEMENT		**766 345,08 €**	**TOTAL INVESTISSEMENT**		**689 098,32 €**
Résultat d'investissement		**115 120,28 €**			
Résultat d'investissement cumulé (avec 001)		**-77 246,76 €**			

BUDGET PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

DEPENSES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 199,65 €	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTE	2 265,60 €
66	CHARGES FINANCIERES	2 965,62 €	75	SUBVENTION DU BUDGET PRINCIPAL	15 000,00 €
			75	AUTRES PRODUITES DE GESTION COURANTE	7 294,22 €
TOTAL DEPENSES REELLES		**25 165,27 €**		**TOTAL RECETTES REELLES**	**24 559,82 €**
042	*OPERATIONS D'ORDRE*	*0,00 €*	002	RESULTAT REPORTE	547,75 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		**25 165,27 €**	**TOTAL FONCTIONNEMENT**		**25 107,57 €**
Résultat d'exploitation		**-605,45 €**			
Résultat d'exploitation cumulé (avec 002)		**-57,70 €**			

DEPENSES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025
16	REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	11 112,14 €	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	413 356,65 €
20-21	DEPENSES D'EQUIPEMENT	221 358,18 €	16	EMPRUNTS	950 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	134 056,85 €			
TOTAL DEPENSES REELLES		**366 527,17 €**	**TOTAL RECETTES REELLES**		**1 363 356,65 €**
040	*OPERATIONS D'ORDRE*	0,00 €	001	EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE	135 327,63 €
TOTAL INVESTISSEMENT		**366 527,17 €**	**TOTAL INVESTISSEMENT**		**1 498 684,28 €**
			Résultat d'investissement		**996 829,48 €**
			t cumulé (avec 001)		**1 132 157,11 €**

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 56/62

COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

BUDGET OFFICE DU TOURISME

DEPENSES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES FONCTIONNEMENT		REALISATIONS 2025
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	196 406,71 €	013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	405 412,51 €	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	22 839,91 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 641,00 €	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 975,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	2 825,77 €	75	AUTRES PROD GESTION COUR.	48 348,89 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 000,00 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (participation BP)	590 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		**635 285,99 €**		**TOTAL RECETTES REELLES**	**663 163,80 €**
042	*OPERATIONS D'ORDRE*	*30 560,03 €*	*042*	*OPERATIONS D'ORDRE*	*7 701,00 €*
			002	RESULTAT REPORTE	198 250,61 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		**665 846,02 €**	**TOTAL FONCTIONNEMENT**		**869 115,41 €**
			Résultat d'exploitation de l'exercice		**5 018,78 €**
			Résultat d'exploitation cumulé		**203 269,39 €**

DEPENSES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025	RECETTES INVESTISSEMENT		REALISATIONS 2025
16	REMBOURSEMENT EMPRUNTS	5 573,38 €	1068	DOTATION AFFECTATION RESULTAT	8 487,26 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (études	32 016,00 €	13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	23 439,10 €
21	DEPENSES D'EQUIPEMENT	27 517,72 €	16	EMPRUNTS	
TOTAL DEPENSES REELLES		**65 107,10 €**		**TOTAL RECETTES REELLES**	**31 926,36 €**
040	*AMORTISSEMENTS*	*7 701,00 €*	*040*	*AMORTISSEMENTS*	*30 560,03 €*
001	RESULTAT REPORTE	8 409,27 €	001	RESULTAT REPORTE	
TOTAL INVESTISSEMENT		**81 217,37 €**	**TOTAL INVESTISSEMENT**		**62 486,39 €**
Résultat d'investissement de l'exercice		**-10 321,71 €**			
Résultat d'investissement cumulé		**-18 730,98 €**			

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 57/62

C/ LA GESTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SERVICE MARCHÉS PUBLICS

MOYENS HUMAINS

1 agent :

- 1 agent chargé des marchés publics, accompagné d'un prestataire privé

MISSIONS DU SERVICE

Le service rédige et supervise les procédures de la commande publique afin d'accompagner les services et garantir le respect des règles de la commande publique.

EN 2025, ONT ÉTÉ RÉALISÉS

Marchés de travaux

- 2 marchés de 100 000 € HT à 5 537 999,99 € HT

Marchés de maîtrise d'œuvre :

- 1 marché de 40 000 € HT à 89 999 € HT

Marchés de prestations intellectuelles

- 1 procédure infructueuse
- 3 marchés de 0 € HT à 39 999 € HT
- 3 marchés de 40 000 € HT à 89 999 € HT
- 1 marché de 90 000 € HT à 220 999 € HT
- 1 marché de plus de 221 000 € HT

Marchés de fournitures et de services

- 2 marchés de 0 € HT à 39 999 € HT
- 0 marché de 40 000 € HT à 89 999 € HT
- 0 marché de 90 000 € HT à 220 999 € HT
- 1 marché de plus de 221 000 € HT

Autre type de procédure

- 1 consultation lancée selon la technique d'achat « système d'acquisition dynamique » pour l'achat de véhicules neufs/ occasions pour les services de la Communauté de communes.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 58/62

D/ LA COMMUNICATION

SERVICE COMMUNICATION

MOYENS HUMAINS

3 agents :

- **1 Responsable communication** à 10% de son temps
- **1 Chargée de création graphique**
- **1 Community manager** à 20% de son temps

MISSIONS DU SERVICE

Sa mission est de mettre en place la stratégie de communication institutionnelle et politique de la collectivité :

- Développer l'image du Pays et de la Communauté de communes, promouvoir et accompagner ses projets et actions.
- Participer à l'évaluation des besoins de communication de la collectivité et développer une stratégie de communication.
- Participer à la mise en œuvre des projets et outils de communication *(réalisation de supports de communication)*.
- Entretenir des relations avec les différents médias *(presse, radio…)* en assurant une veille de l'information.

192 CRÉATIONS GRAPHIQUES

Le service communication assure la conception et la réalisation des supports visuels nécessaires à la valorisation des actions de la Communauté de communes et de ses services. L'agent en charge de la création graphique élabore des supports variés : affiches, flyers, programmes, visuels pour les réseaux sociaux, brochures, signalétique…

En 2024, 192 créations graphiques ont été produites.

CHARTE ÉDITORIALE
NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

En 2024, la communauté de communes a confié à l'agence de communication Com Together le travail de définition d'une nouvelle stratégie de communication.

La nouvelle identité visuelle de la Communauté de communes a été dévoilée lors des vœux en janvier 2025.

L'année a été consacrée au déploiement de cette nouvelle charte graphique : actualisation des supports, goodies…



ACTIVITÉS DU SERVICE EN 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Relations presse

- Près d'une quarantaine de communiqués de presse et 10 points presse : réunions institutionnelles, horaires des services, actions thématiques.
- Parution de plus d'une centaine d'articles dans la presse quotidienne régionale *(Nouvelle République, Centre presse, Vienne rurale, Saumur Kiosque)*.

Site internet

Fréquentation du janvier à décembre 2025 : 9 500 visiteurs.

Les pages qui génèrent le plus de vues sont la page d'accueil, celle des déchèteries et le calendrier de collecte.

Le site internet actualisé a été mis en ligne en octobre 2022. Il est régulièrement mis à jour, notamment sur les actualités : horaires de déchèteries, report de collecte, inscriptions accueils périscolaires… mais aussi les journaux de la collectivité, les actes administratifs, etc. De plus, certaines pages de contenus sont amenées à être mises à jour suivant le projet concerné.

Réseaux sociaux

Page Facebook, en décembre 2025 : 1 900 abonnés à la page.

Perspectives 2026

En 2026, les actions de communication des services seront poursuivies : éditions thématiques, campagnes de communication, relations presse.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 59/62

E/ GESTION DES ASSEMBLÉES ET AFFAIRES GÉNÉRALES

SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

MOYENS HUMAINS

4 agents :

- **Responsable des affaires générales - assemblées**
- **2 agents chargés de l'accueil et du secrétariat des services** à 80% et 20% de leur temps
- **1 agent Archives - Logistique** à 50% de son temps

MISSIONS DU SERVICE

- Accueil du public *(accueil physique et téléphonique des usagers, gestion des demandes de rdv service public rénovation habitat, gestion et réservation des salles, gestion du courrier)*.
- Préparation et suivi des assemblées *(logistique, convocations, procès-verbaux, rédaction des actes administratifs : délibérations, décisions…)*.
- Gestion de l'agenda du président et des vice-présidents et, relations avec les partenaires et institutions en lien avec les agendas des élus.
- Collaboration et secrétariat de la direction générale.

7 342

APPELS TÉLÉPHONIQUES

Dont 4 833 pour l'accueil général et 2 509 pour l'accueil des déchets *(hors service Enfance-jeunesse)*.

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227
Page 60/62

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227

PAYS loudunais

pays-loudunais.fr

Communauté de communes du Pays Loudunais

2, rue de la Fontaine d'Adam • BP 30004 • 86201 LOUDUN Cedex

Tél. 05 49 22 54 02 • contac@pays-loudunais.fr

Chaîne d'intégrité du document : 43 BE 1C 62 17 54 97 27 3E 14 2B 27 2B 6A 6B E3
AR préfecture : 086-248600447-20260929-CC_2026_09_449-DE
Reçu en préfecture le : 09/10/2026
Publié le : 09/10/2026
Par : DAZAS Joël
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1189227

Conception : CCPL/LS – Photos : ©CCPL - Septembre 2026